



Dossier

IRAN

Pages 6 et 7

ÉDITO

Apple contre-Attac
Page 2

ACTU INTERNATIONALE

Liberia: élection de George Weah:
la volonté de changement
Page 5



ACTU SOCIALE

Sélection à l'université:
le temps des motions
Page 8

LIBRE EXPRESSION

Entretien avec Oumou,
agent du nettoyage à ONET
Page 12



Par CHRISTINE POUPIN

Apple contre-Attac

L'empire Apple, l'une des multinationales les plus puissantes au monde, accuse l'association Attac, suite à des actions de cette dernière, de «vandalisme» et d'«atteinte à la sécurité», et demande une astreinte de 150 000 euros en cas d'actions futures. Appliquant le principe militaire qui veut que la meilleure défense soit l'attaque, au lieu de faire profil bas, la multinationale, championne de l'évasion fiscale et de l'obsolescence programmée, aussi nuisible au plan social qu'au plan écologique, assigne les militantEs en justice. Remettons les choses à l'endroit. Apple a mis en place un véritable «hold-up mondial» sous la forme d'un système d'évasion fiscale particulièrement efficace. Faisant passer la domiciliation des filiales dans lesquelles elle déclare ses bénéfices d'un paradis fiscal à l'autre, de l'Irlande à Jersey, le groupe paye en moyenne 4,5% d'impôts sur ses bénéfices à l'international, alors qu'ils représentent pourtant les deux tiers de l'ensemble de ses bénéfices. En août 2016, Apple a été condamné par la Commission européenne à une amende de 13 milliards d'euros à payer sous quatre mois, dont elle ne s'est toujours pas acquittée. Face à ce scandale, Attac a lancé une campagne publique #ApplePayeTesImpôts et, le 2 décembre, a organisé, avec d'autres forces, une série d'actions d'occupation d'Apple Store dont celui de l'Opéra à Paris. Crime de lèse-majesté. Apple ne supporte pas qu'on informe le public sur ses pratiques frauduleuses. Il s'agit bien évidemment, à l'instar du procès intenté par BNP Paribas qui poursuit en justice une militante d'Attac, coupable d'avoir participé en mars 2016 à une action de «fauchage de chaises», de tenter de bâillonner celles et ceux qui dénoncent le vol organisé que constitue l'évasion et la fraude fiscales. Les deux convocations, le 6 février devant le tribunal de Carpentras et le 12 février devant le tribunal de grande instance de Paris, constituent deux rendez-vous militants contre les tentatives d'intimidation respectivement de BNP Paribas et d'Apple. Nous serons, bien évidemment, au côté de ces militantEs «lanceurs d'alerte», qui jouent un rôle de salubrité publique à l'heure où le gouvernement préfère stigmatiser et traquer les chômeurEs plutôt que de lutter concrètement contre la fraude des multinationales et des banques.

BIEN DIT

«Les généraux, gangsters et djihadistes s'alimentent de la dictature : plus il y a de dictatures, plus il y a de djihadistes. En soutenant ces régimes, on fait le jeu du djihadisme.»

JEAN-PIERRE FILIU, historien, France Culture, 3 janvier 2018.

À la Une

L'EXIL N'EST PAS UN CHOIX, L'ASILE EST UN DROIT!

Lors de ses vœux télévisés, Emmanuel Macron a souhaité la bienvenue aux réfugiés, tout en précisant qu'on «ne peut accueillir tout le monde». Il n'est pas anodin qu'il ait donné une définition imprécise et lacunaire des «réfugiés», qu'il ait omis de parler de la protection subsidiaire et du statut d'apatride. Il a évoqué les personnes menacées en raison de leur «origine», terme vague, voire incompréhensible, et a omis l'appartenance à un groupe social.

Le terme de réfugié s'applique à «toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques». Et «l'appartenance à un groupe social», omise par Macron, est un fait social qui n'est pas lié à la manifestation par ses membres de leur appartenance audit groupe, mais au regard que portent les autorités ou la société sur ces personnes. Le statut de réfugié peut être accordé à des albinos, des personnes craignant des mutilations sexuelles pour leurs filles, à des personnes du fait de leur orientation sexuelle, etc.

Des droits...

Le statut de réfugié accordé par l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) ouvre le droit à un titre de séjour de dix ans.

La protection subsidiaire est accordée à une personne dont la situation ne répond pas à la définition précédente mais pour laquelle il existe des motifs sérieux de croire qu'elle risque dans son pays la peine de mort ou une exécution, la torture ou des peines ou traitements inhumains ou dégradants; et, pour des civils, une menace grave et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence aveugle résultant d'un conflit armé interne ou international. La protection subsidiaire octroyée par l'OFPRA ouvre le droit à un titre de séjour d'un an, renouvelable. Macron n'a pas évoqué les apatrides auxquels il aurait pu dire que la France était leur «patrie», comme



il l'a fait pour les réfugiés, soit «toute personne qu'aucun État ne considère comme son ressortissant par application de sa législation». Le statut d'apatride octroyé par l'OFPRA ouvre droit à un titre de séjour d'un an, renouvelable. Les personnes demandant l'asile ou le statut d'apatride s'adressent à l'OFPRA, les premiers via les plateformes d'accueil des demandeurs d'asile (PADA), puis les préfectures, les seconds s'adressant directement à l'OFPRA, sans passer par la préfecture et échappant dès lors à bien des déboires, notamment au règlement de Dublin. Mais les apatrides n'ont pas droit à un titre de séjour ni aux droits sociaux offerts aux demandeurs d'asile

et vivent dans la précarité et à la merci d'un renvoi pendant la procédure, même s'il serait logique de se demander «où» peut être renvoyé un apatride.

... à la réalité

Le discours de Macron s'inscrit dans la lignée du «plan Migrants», annoncé par Édouard Philippe le 12 juillet, «Garantir le droit d'asile, mieux maîtriser les flux migratoires», en prévision d'une loi sans cesse ajournée. Or la compassion présidentielle envers les «réfugiés» ne saurait cacher que, dans les faits, il est rare, voire dangereux, de pouvoir pénétrer en France, et qu'une fois en France les PADA ne jouent pas un rôle d'accueil, mais

plutôt de dissuasion, faisant de bien des demandeurs d'asile dans l'incapacité d'y accéder des sans-papiers dont certains reçoivent des obligations de quitter le territoire français (OQTF). Certaines plateformes n'ont pas pu fonctionner, comme en témoigne la fermeture de la PADA de Nanterre (92) pendant des mois en 2017. À cela s'ajoute le fait que les conditions nécessaires à la présentation d'une demande d'asile supposent hébergement décent, accès à de la nourriture, à des soins, des interprètes-traducteurEs, une garantie de confidentialité de la demande, et du temps, au contraire de ce que ressassent tous les dirigeants qui promettent qu'ils vont «raccourcir les procédures». Or, faute d'avoir accès à ces conditions que l'État devrait fournir, les demandeurs d'asile ont, quand ils le peuvent, recours à un tissu associatif militant sur lequel l'État se décharge, plaçant ces associations dans l'incapacité de répondre à la demande.

En souhaitant la bienvenue aux seuls «réfugiés», Macron a, au passage, jeté l'opprobre sur toutes les personnes qui viennent en France pour des motifs divers : études, travail, mariage, catastrophes climatiques, etc., et auxquelles nous souhaitons pour notre part la bienvenue. Il y aurait urgence, en outre, à ne pas considérer les personnes fuyant les catastrophes climatiques comme des immigrés «économiques» car, à la différence de ces derniers, ils ne pourront pas retourner séjourner dans leur pays, or la définition d'un statut les concernant spécifiquement n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Maria Puccini

QUARTIERS POPULAIRES

Violence des rapports police-population

À Champigny, Aulnay ou Argenteuil, pour ne parler que des cas les plus médiatisés, les incidents entre les jeunes de quartiers populaires et la police se sont multipliés en cette fin d'année 2017.

C'est à chaque fois le même scénario à l'œuvre, ou à peu de choses près. Une intervention policière, un contrôle qui bascule dans un affrontement violent souvent filmé et diffusé sur les réseaux sociaux. Une poignée de flics rapidement débordés, parfois molestés comme à Champigny, qui appellent des renforts, ce qui transforme l'intervention en quasi-émeute.

L'échec du tout-répressif

La violence des scènes est visible par touTEs : parfois des flics au sol, hommes ou femmes, frappés à coup de pied; toujours des méthodes violentes d'intervention policière, tabassage de personnes à terre, gaz lacrymogène, flashs-balls, armes de poing brandies, coups de feu tirés en l'air. Le gouvernement est contraint de réagir tant les images

pourraient porter en elles une critique de la politique de maintien de l'ordre : Gérard Collomb et Emmanuel Macron ont ainsi annoncé de lourdes condamnations pour les auteurs des agressions contre les policiers, qu'ils ont dénoncées comme des attaques «contre la République». Pas un mot, en revanche, à propos des violences commises par les policiers, que le

président et le ministre de l'Intérieur assurent de leur «confiance» et de leur «soutien».

Les organisations syndicales de policiers ont immédiatement réagi, toutes dans le même sens. À la fois pour dénoncer les conditions d'intervention, mais aussi pour demander plus de sévérité judiciaire, le retour des peines planchers, voire des armements supplémentaires. Ces syndicats, largement infiltrés par l'extrême droite, n'ont d'autre horizon que le renforcement de la répression, qui est à l'œuvre depuis de trop longues années. Sur cette période le nombre de mineurs incarcérés a augmenté de 16,6% pour atteindre un record absolu, sans que, bien évidemment, on constate une quelconque amélioration des rapports entre police et population, bien au contraire. Bref, les pouvoirs publics s'accrochent à une politique

Un monde à changer

«**DÉLIT DE SOLIDARITÉ**». Le 8 janvier a commencé à Nice le procès de Martine Landry, militante d'Amnesty International France, Il lui est reproché d'avoir «*facilité l'entrée de deux mineurs étrangers en situation irrégulière*». Elle risque jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende. Cette responsable d'Amnesty International avait aidé, l'été dernier, deux mineurs guinéens illégalement expulsés vers l'Italie.

«*C'est la première fois en France qu'une personne est poursuivie pour ses actions dans le cadre d'une mission d'Amnesty*», s'inquiète dans *l'Humanité* Jean-François Dubost, responsable du programme Protection des populations au sein de l'ONG. «*C'est très grave et cela s'inscrit dans une politique répressive généralisée à l'égard des personnes solidaires des réfugiés.*»

Comme l'explique Amnesty International, le 28 juillet 2017, la police italienne a renvoyé, à pied, deux mineurs étrangers isolés vers la France. Martine Landry les a récupérés au poste-frontière Menton/Vintimille, du côté français, pour les accompagner à la Police aux

frontières (PAF), munie des documents attestant de leur demande de prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Les deux mineurs, tous deux âgés de 15 ans et d'origine guinéenne, ont par la suite été pris en charge par l'ASE.

À la frontière française, la législation relative à la protection de l'enfance n'est pas respectée : les enfants sont renvoyés au même titre que les adultes, de façon expéditive et sans possibilité d'exercer leurs droits ni même d'être accompagnés.

Comme le déclarait en fin de semaine dernière devant le Tribunal permanent des peuples consacré aux droits des exilés, Cédric Herrou, agriculteur dans la vallée de la Roya et poursuivi à plusieurs reprises : «*Peu à peu, je me suis entouré d'associations, d'avocats, et j'ai appris le droit. Je me suis rendu compte que ce que je faisais n'était pas si illégal et qu'à l'inverse l'État ne respectait pas toujours la loi. On a même fait des réunions pour expliquer cela à des gendarmes de la vallée de la Roya.*» L'affaire a été renvoyée au 14 février. Non au délit de solidarité, relaxe pour Martine Landry!

ARGENTINE Luttes ouvrières et répression

Cette lutte du peuple argentin fait partie de la résistance des populations de l'Amérique latine aux plans d'austérité capitalistes propres à cette phase de crise.

Les temps forts de cet affrontement entre la population et le gouvernement ont été les manifestations face à l'Assemblée nationale les 14 et 18 décembre, avec d'importants contingents ouvriers, mais aussi la jeunesse et de nombreux militantEs politiques. La manifestation du 18 décembre a réuni autour de 150 000 personnes et a été convoquée par les organisations de gauche et les noyaux de militants syndicaux «*lutte de classe*». Les directions syndicales bureaucratiques se sont opposées ouvertement à la manifestation, laquelle, en revanche, a reçu l'appui de la population.

Un tournant politique

Il s'agit d'un tournant politique important, d'une rupture du mouvement ouvrier avec le péronisme qui montre, pour la première fois, la capacité des organisations révolutionnaires et de classe à concrétiser des actions massives et combatives. Le rôle des organisations trotskystes, dans leur majorité regroupées dans le FIT (Front de la gauche et des travailleurs qui réunit le Parti ouvrier, le Parti des travailleurs socialistes et la Gauche socialiste) est très significatif. Le passage de la loi de réforme de retraites, qui est soutenue par la bureaucratie syndicale péroniste,

En décembre 2017, deux mois après avoir gagné les élections législatives, le président Macri a lancé un nouveau plan d'austérité pour satisfaire les exigences du grand capital. La première mesure, approuvée par le Parlement, a été la loi de réforme des retraites, diminuant brutalement le montant des pensions de retraite et réduisant les droits des retraités. Cela a provoqué une mobilisation massive dans tout le pays.



est le produit d'un accord politique du gouvernement, du péronisme et du kirchnérisme.

La mobilisation populaire s'est donc affrontée aux principales forces politiques du pays, à un gouvernement qui venait de gagner les élections et aux bureaucraties syndicales. La répression a été brutale et s'est même dirigée contre les députés de l'opposition qui sont sortis du Parlement pour défendre des manifestants. Il y a eu des dizaines de blessés et de détenus.

Le gouvernement a lancé une campagne accusant la gauche et les

militantEs ouvriers de «*violences contre la police*» et de «*plans subversifs*». Des militantEs sont emprisonnés et d'autres poursuivis avec ordre d'arrestation. Des menaces d'interdiction visent les organisations de la gauche.

Colère populaire

Parallèlement à ces persécutions contre le mouvement social, les militants syndicaux, la gauche, les grèves, le mouvement mapuche et les jeunes des quartiers populaires, des mesures favorables sont prises en faveur des assassins de la dictature

militaire, comme Miguel Etchecolatz, qui a récemment été autorisé à purger sa peine de prison à son domicile. Une répression et une complaisance qui provoquent une véritable colère populaire. À la raffinerie de sucre «*La Esperanza*», dans le nord du pays, la police a réprimé la lutte contre les licenciements et a emprisonné les animateurs du mouvement ; mais la mobilisation a obtenu la libération des prisonniers. À Mar del Plata, la population continue à manifester contre la présence d'Etchecolatz dans la ville.

Les organisations de lutte regroupées dans la coalition «*Mémoire, Vérité et Justice*», appellent à une série d'actions et à une grande marche le jeudi 11 janvier à Buenos Aires, depuis le Congrès jusqu'à la Place de Mai, pour la libération des prisonniers politiques et syndicaux, contre la prison à domicile pour les assassins, contre la persécution des communautés indigènes, contre le plan d'austérité et la répression de Macri et des gouverneurs.

En Argentine, on est en train de vivre un «*été chaud*», qui mérite de retenir toute notre attention politique et toute notre solidarité militante.

Correspondant

non seulement guidée par un tout-répressif qui nie les réalités sociales à l'œuvre mais qui a, de plus, déjà démontré son échec.

Des «malaises» multiples

Le «*malaise*» dans la police existe bien. Il est manifeste au regard du nombre de suicides, lui aussi en forte hausse en 2017. Il est implicite dans la discussion sur le retour de la police de proximité, la «*police de sécurité du quotidien*» selon Macron. Mais pourquoi faire semblant de ne pas comprendre pourquoi la police est «*mal vue*» dans des quartiers populaires où elle pratique des contrôles au faciès humiliants, où les unités de la Bac se prennent pour des cow-boys et où les jeunes peuvent être à tout moment victimes de brutalités ? Force est ainsi de constater que le discrédit de la police dans ces quartiers est à son maximum après le meurtre

d'Adama Traoré, à Beaumont, en 2016, et l'agression et le viol du jeune Théo à Aulnay, en 2017.

La politique de renforcement de l'état d'urgence, du recul du droit des personnes, la pression mise par les syndicats de policiers et l'extrême droite participent d'une fuite en avant gouvernementale vers toujours plus de répression et d'un renforcement de la nature autoritaire de l'État. Dans le même temps, la politique de la ville, de démantèlement des concentrations de logements sociaux, par le biais de l'ANRU, ne produit guère d'effets et ne pèse pas lourd dans la balance face à la disparition des services publics, la relégation sociale, l'exclusion de masse, les discriminations, les colères accumulées.

La lutte contre les violences policières et l'impunité qui les accompagne est aujourd'hui indissociable de la lutte pour l'égalité, la justice



sociale et la redistribution des richesses. Le fossé qui se creuse entre la jeunesse des quartiers populaires et les autorités pourrait déboucher sur un affrontement social larvé, qui

ne dirait pas son nom, aux conséquences imprévisibles mais dont la responsabilité en incomberait aux pouvoirs publics.
Jean-Marc Bourquin

Le chiffre

110 fois plus

Avec des revenus de 2,3 millions d'euros en moyenne, les PDG du CAC 40 empochent 70 fois le revenu annuel moyen des Français (33 000 euros) et plus de 110 fois le revenu médian (au-dessus duquel se trouve la moitié des salariés à plein temps).



Agenda

Samedi 13 janvier, Assises pour la liberté du travail, Paris. À l'initiative d'Attac et de la Fondation Copernic. De 9h à 16h30, Bourse du travail, 85, rue Charlot, Paris 3^e.

Samedi 20 janvier, la lutte continue... Initiatives, meeting, rassemblements contre Macron et le Medef à l'appel du Front social. Plus d'info sur facebook @FrontSocialUni

Mercredi 24 janvier, réunion publique, Paris. «*Mai 68-2018?*» Avec Alain Krivine. À 19h30 au café-restaurant le 108, 108, avenue de Flandre, Paris 19^e.

Jeudi 25 janvier, rencontre-débat, Paris. Autour du livre de Robert Hirsch, *Sont-ils toujours des juifs allemands? La gauche radicale et les Juifs depuis 1968.* À 18h à la librairie la Brèche, 27, rue Taine, Paris 12^e.

À SUIVRE SUR
www.npa2009.org

NO COMMENT

«*En matière d'immigration et de droit d'asile, Macron va plus loin que la droite.*»

CHRISTIAN ESTROSI, France Inter, 3 janvier 2018.

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion :
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et
de communication.
SARL au capital
de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6 500 exemplaires

**Gérant et directeur
de publication :**
Ross Harrold

**Secrétaire
de rédaction :**
Julien Salingue

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois
Tél. : 0148 70 42 22
Fax : 0148 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

RÉPRESSION Philippe Poutou à la recherche de l'immunité ouvrière

Le facteur a sonné une deuxième fois chez Philippe Poutou et deux de ses camarades de la CGT Ford Blanquefort. Ou plutôt l'huissier, pour présenter une convocation devant le tribunal correctionnel de Paris le lundi 15 janvier à 9 heures. Une convocation qui fait suite au pourvoi en appel des syndicalistes, condamnés en juin dernier.

L'« affaire » remonte à 2012 lorsque, 300 salariéEs et soutiens avaient manifesté au sein du Mondial de l'automobile à Paris, une tradition depuis quelques années. Ce jour-là, ils et elles avaient envahi le stand de Ford, avec jets de confettis et pose d'autocollants. On en était resté là lorsque, en avril 2016, quatre d'entre eux ont été convoqués au commissariat de police de Bordeaux pour « violences et dégradations commises en 2012 et 2014 au stand du Salon de l'Auto à Paris ». Et, en juin, c'est par lettre recommandée que les quatre militants recevaient une ordonnance pénale leur signifiant leur condamnation à 231 euros d'amende pour trois d'entre eux et 431 euros pour celui qui était considéré comme le meneur. Des condamnations sévères car il s'agit bien d'un délit, et pas d'une contravention. Un délit qui resterait inscrit dans le casier judiciaire...



Salon de l'auto 2012. PHOTOTHÈQUE ROUGE/MENO

Présumés coupables

En réalité, ni Ford ni personne n'a apporté de preuve de dégradation. On sait au contraire, d'expérience, que quelques minutes après le passage des manifestantEs sur le stand, celui-ci est complètement nettoyé, les voitures impeccables, pas de trace d'outrage... Pourtant, dans leur plainte, les dirigeants de la multinationale parlent d'un capot de voiture légèrement enfoncé, mais les photos ne sont pas du tout démonstratives et surtout la réparation aurait été effectuée six mois après les faits... Enfin, les plaignants n'apportent aucune preuve pour identifier qui, précisément, aurait pu faire ces dégradations. Mais, pour cette justice de classe, le bénéfice du doute est toujours au profit du patron.

Bien sûr, tout cela n'a rien avoir avec l'inlassable bataille que mènent Philippe et la CGT de Ford pour la sauvegarde de l'emploi à Ford Blanquefort. Récemment ils faisaient condamner Ford pour non respect de ses engagements en matière de maintien d'emploi. Rancuniers ?

En fait la situation est la même qu'à PSA où liquidation d'emplois répétées et répression contre les militantEs vont de pair. Ce mardi 9 janvier la CGT de Ford Blanquefort était reçue à Bercy pour tenter de convaincre le ministère et le gouvernement de prendre une initiative pour peser sur les choix de Ford. Pas sûr que cela suffise...

L'urgence de la riposte

Face à cette double offensive sociale et répressive il est plus qu'urgent de réagir. D'un côté les employeurs se saisissent de l'aubaine que constitue la procédure rupture conventionnelle collective. De l'autre, les poursuites engagées contre les militantEs syndicaux chez PSA, à La Poste, chez Ford, contre celles et ceux qui soutiennent les migrantEs... marquent la volonté du patronat appuyé sur le gouvernement de faire taire toute revendication, d'empêcher toute mobilisation. Les deux combats doivent se mener de front. L'unité la plus large est une nécessité absolue, une urgence. **Robert Pelletier**

Sans grande surprise, le séminaire gouvernemental qui s'est tenu le 3 janvier a été l'occasion pour le gouvernement d'indiquer qu'il n'y aura pas de « pause » dans les réformes structurelles et antisociales. Après la loi Travail qui, ont le voit aujourd'hui avec PSA et Pimkie, sert à licencier à moindre coût les salariéEs, le gouvernement met au cœur de ses priorités la réforme de l'État. Et, quand un libéral parle de réforme de l'État, nous savons exactement ce que cela veut dire : disparition des services publics et suppressions massives d'emplois de fonctionnaires. Macron et son gouvernement ne dérogent pas à cette règle.

«CAP 22»

Depuis le 13 octobre 2017, le gouvernement a mis en place, au nom de la modernisation de l'État et de la réduction des déficits et de la dépense publique, un comité d'action publique 2022. Ce comité s'est installé assez discrètement et sans grande polémique, mais avec un cahier des charges extrêmement clair : privatiser et/ou abandonner certaines missions. Sa composition est aussi assez éclairante. En effet, il comprend 34 membres, dont nombre d'énarques, beaucoup d'experts issus de la commission Attali réunie en 2008 par Sarkozy, ainsi que plusieurs membres de l'Institut Montaigne, plus libéral, tu meurs. On y trouve aussi quelques hauts fonctionnaires, lesquels ont pas mal pantouflé. À cet aréopage s'ajoutent des dirigeants de grandes entreprises privées et de start-up. Et enfin, certains élus de tout bord ralliés à la cause. Bref, un comité dont les membres diront au gouvernement quoi faire au nom de leurs intérêts et de ceux qu'ils représentent. Ce comité, qui se réunit toutes les semaines, doit remettre ses « préconisations » en mars 2018. Et, a priori, ces conclusions deviendront la feuille de route de la politique de Macron.

RÉFORME DE L'ÉTAT Destruction tous azimuts

Après la mise en place d'un Comité d'action publique 2022, le gouvernement fait de la destruction des services publics et de la fonction publique sa priorité pour 2018.



DR

Toujours plus d'austérité

Le gouvernement ne semble toutefois pas satisfait des premières remontées du Comité, pas assez audacieuses pour Edouard Philippe qui pousse donc, selon les Échos, à « ouvrir en grand les portes et s'autoriser à se poser beaucoup de questions ». D'ores et déjà certaines pistes sont étudiées très sérieusement comme le rapprochement (fusion ?) de l'Urssaf et de la Direction générale des finances publiques sur les plans fiscal et social, ou les CAF et CPAM. Ou encore la mise en place d'un holding commun pour l'audiovisuel et la numérisation... Pour le gouvernement, tout est ouvert et, surtout, tout doit changer vite. Pourquoi une telle volonté ? Tout simplement pour atteindre les objectifs de réduction des déficits et de la

dépense publique votée avec la loi de finances de 2018 qui prévoit de ramener les dépenses publiques de 54,7% du PIB à 50,9% en 2022. Cette nouvelle réforme de l'État sera donc une nouvelle fois une réforme pour une austérité toujours plus grande pour la majorité du monde du travail et permettra encore et toujours plus de supprimer des emplois.

L'appropriation sociale pour répondre aux besoins

En s'attaquant à la fonction publique, aux services publics et aux fonctionnaires, Macron ne fait qu'accentuer les politiques menées par ses prédécesseurs de gauche comme de droite et de ce qui se passe au niveau européen. Les services publics sont considérés comme une sorte d'empiètement

«socialiste» dans le système capitaliste, et on comprend mieux les attaques incessantes dont ils sont victimes. Macron va donc accélérer et, pour lui, cette nouvelle réforme est une réforme structurelle qui fait partie intégrante de sa volonté de changer durablement les bases de notre société.

Il est donc urgent que les agentEs et leurs organisations syndicales s'organisent et se mobilisent. Et, plus largement, le monde du travail. Car lutter pour les services publics représente un enjeu de société : c'est défendre un projet fondé sur la solidarité et la satisfaction des besoins sociaux contre une société reposant sur le profit et les seuls intérêts des actionnaires et des propriétaires des moyens de production et d'échange. **Joséphine Simplon**

POUVOIR D'ACHAT

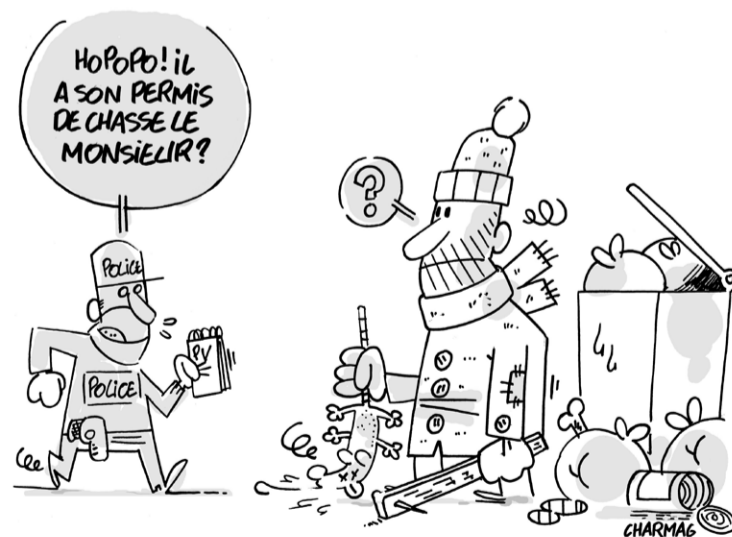
Stop aux « fake news » du gouvernement !

En une phrase glissée dans sa note de conjoncture de décembre, l'Insee a démolie la propagande gouvernementale : « Au total sur l'année 2018, la combinaison de ces hausses et de ces baisses [de fiscalité] augmenterait les prélèvements obligatoires sur les ménages d'environ 4,5 milliards d'euros, ce qui ôterait 0,3 point à l'évolution du pouvoir d'achat. »

La hausse annoncée du pouvoir d'achat de 5 milliards était donc une « fake news ». Le gouvernement, ulcéré, a aussitôt démenti et sommé l'Insee de se dédire, mais celle-ci a maintenu ses calculs.

Hypothèses farfelues

Les hausses d'impôts (+ 20,4 milliards pour la CSG, + 3 milliards pour les taxes sur l'essence, + 4,5 milliards pour les taxes sur le tabac) sont intervenues dès le 1^{er} janvier... alors que les baisses d'impôts interviendront « bizarrement » plus tard dans l'année, comme la baisse de la taxe d'habitation qui ne sera effective qu'en novembre. Autre explication de l'écart : le gouvernement avait minimisé l'impact des recettes fiscales sur le tabac et l'essence, en faisant des hypothèses farfelues sur la baisse de la consommation. L'Insee a répondu que les principes de la comptabilité nationale ne l'autorisaient pas à faire ce genre de manipulations. Pour les amateurs de fake news, le gouvernement a lancé dans la



foulée un « simulateur de pouvoir d'achat » : avis aux amateurEs qui ont envie de gober les bobards du gouvernement !

Deux poids, deux mesures

Les mesures fiscales vont donc faire baisser le pouvoir d'achat moyen. Mais tout le monde ne sera pas logé à la même enseigne : le budget

2018 est un « choc fiscal » en faveur des ménages les plus riches et des patrons. En effet, la taxation sur les revenus du capital est massivement baissée pour les grosses fortunes, avec la mise en place du prélèvement forfaitaire unique (« flat tax » de 30%) et la sortie des actifs financiers de l'ISF. Ces deux mesures représentent un gain

d'environ 5 milliards concentré sur le 1% le plus riche. En revanche, la hausse des impôts indirects (tabac et essence) est régressive et anti-redistributive : elle va frapper davantage les plus pauvres en proportion de leur revenu.

Officiellement, il s'agit de défendre l'écologie et de préserver la santé, mais bizarrement le gouvernement n'a pas pensé à d'autres mesures comme la taxation des grands groupes industriels pollués. Les patrons peuvent aussi se frotter les mains : le Conseil constitutionnel a ordonné à l'État de rembourser les grandes entreprises de la taxe sur les dividendes qu'elles avaient payée. Le gouvernement compensera par une surtaxe temporaire de l'impôt sur les sociétés (IS), mais le gain net sera de 5 milliards pour les grands groupes ! Le taux de l'IS diminuera en outre à 25% en 2022 (contre 33% aujourd'hui), et, dès cette année, il est ramené à 28% pour les bénéfices inférieurs à 500 000 euros.

Macron, c'est Hollande en pire. Après une loi Travail XXL, il a fait un budget en faveur des riches XXL. Seule une mobilisation déterminée de notre camp social pourra stopper cette surenchère de cynisme, d'arrogance, et de brutalité sociale inédites.

Gaston Lefranc

LIBERIA Élection de George Weah : la volonté de changement

Fondé par une société philanthropique US à la fin du 19^e siècle dans le but d'installer les esclaves libérés, ces nouveaux colons, une fois installés, vont accaparer le pouvoir et se comporter en maîtres par rapport aux autochtones majoritairement mandingues. Ils vont organiser le travail forcé au profit des grands groupes industriels étatsuniens. C'est ainsi que des milliers de Libériens vont mourir à la tâche dans les champs de plantation de caoutchouc au profit de Firestone. Aujourd'hui encore, l'essentiel du pays est contrôlé par les descendants des Américano-Libériens qui représentent à peine 5% de la population.

Victoire sans appel

L'élection de George Weah représente un espoir pour les populations. En effet il ne fait pas partie de la caste dirigeante. D'origine kru, composante principale de la communauté autochtone, il est né dans les bidonvilles de la capitale Monrovia, et a survécu comme tant d'autres avec des petits boulots dans l'économie informelle avant de devenir une star du football professionnel.

Sa trajectoire personnelle explique largement son score électoral de 61,5% des votes et rend crédible pour la population ses promesses de « travailler pour les plus démunis et pour une transformation sociale du pays » en promettant notamment d'améliorer l'accès aux

Le Liberia, pays d'Afrique de l'Ouest, a une histoire singulière qui continue à marquer sa vie politique. Un contexte qui permet de comprendre la récente victoire, lors de l'élection présidentielle, de l'ex-footballeur George Weah, et les défis auxquels il est confronté.



George Weah. DR

soins, et de rendre l'école gratuite, car ce service est devenu payant en 2016 en raison de la politique de libéralisation qu'a connue le pays. Revendication d'autant plus importante que les adultes n'ont pu accéder à l'école du fait de la guerre civile et qu'ils se considèrent, à juste titre, comme une génération sacrifiée. La gratuité de l'école, c'est permettre de rompre avec le cycle de l'illettrisme qui ronge le Liberia. La très grande majorité de la jeunesse a été sensible à la volonté affichée de George Weah de créer des milliers d'emplois.

Face à lui, Joseph Boakai, le vice-président, a largement pâti du bilan du gouvernement sortant d'Ellen Johnson Sirleaf. En menant une politique libérale, elle n'a fait qu'augmenter la pauvreté : plus de 64% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et plus d'un tiers de la population est dans l'extrême pauvreté.

Ne pas décevoir ses supporters

Mais la joie qui s'est emparée de la rue aussitôt les résultats connus risque d'être de courte durée. Après des décennies de pillage par les

multinationales de ce pays au sous-sol riche, une guerre civile d'une quinzaine d'années, la crise sanitaire d'Ebola et une politique ultralibérale, le pays est exsangue et l'inflation galopante mine un pouvoir d'achat qui déjà ne permet pas de vivre décemment. À l'exception de Charles Taylor, qui purge une peine de cinquante années de prison pour crime contre l'humanité, aucun des chefs de guerre qui ont sévi de 1989 à 2003 n'a eu à rendre compte de ses actes. Pire : la plupart occupent des postes électifs. Il n'est pas sûr que George Weah soit disposé à changer cet état de fait puisqu'il s'est allié avec Jewel Taylor, l'ex-femme du dictateur. Au second tour il a bénéficié du soutien de Prince Johnson, un autre seigneur de la guerre rendu célèbre par une vidéo où on le voit, une bière à main, assister à la torture de l'ancien président Samuel Doe. Cette impunité est évidemment une offense aux 250 000 victimes de la guerre civile, et elle plombe aussi le pays en permettant à la minorité des Américano-Libériens et des anciens seigneurs de la guerre de maintenir leur pouvoir. Améliorer le sort des populations implique de s'opposer à cette caste, George Weah le fera-t-il ? La balle (ou le ballon) est dans son camp...

Paul Martial

PALESTINE Avec Ahed, Salah, Khalida... et les autres



Ahed Tamimi. DR

6742 : c'est le nombre de Palestiniens, originaires de Gaza et de Cisjordanie, qui ont été arrêtés et détenus par Israël, au cours de la seule année 2017. Certains cas sont particulièrement emblématiques, à l'instar de ceux de Khalida Jarrar, Salah Hamouri et Ahed Tamimi.

Depuis la fin du mois de décembre, le visage d'Ahed Tamimi a fait le tour du monde. Cette jeune Palestinienne du village de Nabi Saleh a, dans un premier temps, été vue dans une vidéo, devenue virale, où on la voit donner une gifle à un soldat de l'armée d'occupation israélienne en poste dans la cour de sa maison. Dans un second temps, c'est son arrestation et ses premières audiences devant la « justice » israélienne qui ont été largement médiatisées.

Près de 1500 enfants arrêtés en un an

Beaucoup ont été frappés par la jeunesse d'Ahed Tamimi, qui n'est âgée que de 16 ans. Elle n'est malheureusement pas une exception. Si l'on en croit en effet les chiffres établis par diverses associations et ONG palestiniennes spécialisées sur la question des prisonniers et rendus publics le 1^{er} janvier, ce sont pas moins de 1467 enfants qui ont été arrêtés par les forces israéliennes en 2017, soit plus de 20% du total des arrestations. Une proportion qui s'élève à plus de 30% à Jérusalem, où près de 2500 arrestations ont été opérées en 2017. Des chiffres qui donnent le tournis, régulièrement dénoncés par les ONG, palestiniennes, israéliennes ou internationales, qui témoignent non seulement de l'ampleur de la répression mais aussi de la place centrale jouée par les plus jeunes dans la contestation de l'occupation.

450 détentions administratives

Parmi les détenuEs, on compte en outre 450 personnes sous le régime de la « détention administrative ». Cette procédure permet à l'armée de maintenir quiconque en prison, pour des périodes de six mois renouvelables à l'infini, sans chef d'inculpation et sans qu'aucune preuve ne soit produite. C'est sous ce régime que Salah Hamouri est détenu depuis le 23 août dernier, sur la base d'un « dossier secret » auquel la défense n'a pas accès, au mépris de toutes les conventions internationales. À l'instar d'Ahed Tamimi, Salah n'a en réalité rien à se reprocher, si ce n'est de ne pas avoir baissé la tête face au régime d'oppression coloniale, et ce malgré une première longue incarcération entre 2005 et 2011. La période de détention administrative de Salah court jusqu'au 22 février prochain, et pourrait malheureusement être renouvelée.

Députés et journalistes emprisonnés

C'est également sous le régime de la détention administrative que Khalida Jarrar, élue au Conseil législatif palestinien sous l'étiquette du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), est détenue. Arrêtée le 2 juillet 2017, elle a vu sa détention reconduite, à la fin du mois de décembre, pour une durée de 6 mois. Raison invoquée (sans aucune preuve) : elle serait une « menace » pour la sécurité d'Israël. Khalida a déjà été emprisonnée entre le 2 avril 2015 et le 3 juin 2016 pour le même motif, et sans aucun élément incriminant. Elle fait partie de la dizaine de députés palestiniens aujourd'hui emprisonnés par Israël, qui peut en outre se targuer de détenir 22 journalistes et d'occuper le 91^e rang au classement de RSF en 2017 de la liberté de la presse. En d'autres termes, la « seule démocratie du Moyen-Orient » se porte bien. Julien Salingue

ÉGYPTE Répression à grande échelle

Mardi 2 janvier, le président Sissi a publié un décret qui prolonge l'état d'urgence pour une nouvelle période de trois mois, à partir du 13 janvier. C'est la troisième fois depuis avril 2017, avec toujours le même prétexte : la lutte contre le terrorisme.

Il s'agit en réalité de museler les libertés publiques et de contrôler la société égyptienne. L'année 2018 qui vient de commencer risque d'être encore pire que 2017.

Ordre moral et religieux

Le gouvernement donne dans la surenchère en matière de répression des homosexuelEs et des athées pour assurer sa réputation de gardien de l'ordre moral et religieux, dans une sorte de compétition avec la mouvance islamiste.

Alors que la constitution de 2014 garantit la liberté de croyance, un projet de loi a été déposé fin décembre qui condamnerait les personnes soupçonnées d'athéisme à des amendes et à de la prison, projet qui a tout de suite été soutenu par Al Azhar, la plus haute autorité sunnite. Une campagne menée conjointement par les autorités musulmanes et coptes a été lancée depuis plus d'un an et c'est au nom de cette campagne qu'un tribunal du Caire a retiré la garde de ses deux enfants à une mère de famille soupçonnée d'athéisme. La communauté LGBTQ est la cible d'une répression féroce depuis longtemps, bien qu'aucune loi n'interdise l'homosexualité. Fin



DR

septembre 2017, 75 personnes ont été arrêtées à la suite du concert d'un groupe libanais où un drapeau arc-en-ciel avait été brandi. Deux d'entre elles ont été libérées sous caution alors que les autres attendent leur procès. Une proposition de loi approuvée par Al Azhar et l'Église copte a été déposée visant à criminaliser l'homosexualité avec des peines allant de 10 à 15 ans de prison afin de « protéger les valeurs et coutumes » de la société égyptienne.

Répression politique et anti-syndicale

Le tribunal d'Alexandrie a condamné à un an de prison 28 supporters (Ultras) du club de football d'Al Ahly pour avoir, à l'occasion d'un match, arboré des tee-shirts à la mémoire de leurs martyrs tués par la police lors d'un match à Port Saïd en 2012. Le pouvoir poursuit implacablement les Ultras qui ont le tort impardonnable d'avoir organisé les manifestants les plus radicaux lors des affrontements

contre les forces de l'ordre en 2011 et 2012.

Le 26 décembre, 15 islamistes ont été pendus à Borg el Arab pour des attaques meurtrières dans le Sinaï et le 2 janvier, 4 autres l'ont été pour la mort de trois élèves-officiers dans un attentat à la bombe en 2015. Le 30 décembre, l'avocate militante Mahienour el-Massry et le leader syndical Moatasem Medhat ont été emprisonnés pour deux ans par un tribunal égyptien, pour avoir enfreint la loi sur les rassemblements publics imposée par les autorités coloniales britanniques en 1914. Ils manifestaient contre la cession des îles Sanafir et Tiran à l'Arabie saoudite. Ils sont détenus depuis novembre et passeront en appel le 13 janvier. Les personnes venues soutenir les accusés, qui s'étaient rassemblées devant le tribunal pour entendre le jugement, ont été également attaquées par la police et pour certaines emprisonnées et passibles d'un procès. La répression est bien pire que sous Moubarak et apparaît, en particulier pour les peines de mort prononcées à l'issue de procès expéditifs et iniques, comme une vengeance de l'armée qui n'arrive pas à en finir avec les attaques terroristes. Ce recours politique et sans précédent à la peine de mort risque d'induire encore plus de violence en attirant toujours plus de jeunes sans espoir vers la violence armée. À Alexandrie, Hoda Ahmed

QUELQUES REPÈRES SUR L'IRAN

L'Iran est un des pays les plus peuplés du Moyen-Orient. C'est le quatrième producteur de pétrole au monde, urbanisé à plus de 70 % et alphabétisé à près de 90 %. Les femmes, à qui le port du voile est imposé, ont en moyenne moins de deux enfants et représentent près des trois quarts des étudiantEs. La répression est féroce contre les opposantEs, et en particulier les syndicalistes. Le pays détient le record mondial des pendaisons par habitant, avec nombre d'homosexuelEs et de membres des minorités nationales.

D'importantes mobilisations contre le régime iranien ont lieu aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale. Une confédération syndicale regroupant jusqu'à 400 000 membres voit le jour. Le Toudèh (parti communiste pro-soviétique), le seul parti sérieusement organisé, ne cherche pas à renverser le pouvoir en place. Au contraire, trois de ses membres entrent au gouvernement en août 1946 et en sont chassés dès octobre. Une répression brutale s'abat alors sur les syndicalistes, et le Toudèh est interdit en 1949.

En 1951, suite à la multiplication des grèves, le Chah nomme comme Premier ministre le dirigeant nationaliste Mossadegh. Celui-ci fait voter la nationalisation du pétrole, déchaînant l'enthousiasme populaire.

Les compagnies britanniques et américaines organisent alors le blocus du pétrole iranien et la CIA organise un coup d'État en 1953. Mossadegh est jeté en prison et une répression impitoyable s'abat notamment sur le Toudèh qui l'avait soutenu.

Un quart de siècle de dictature du Chah (1953-1979)

Les compagnies étatsuniennes se voient octroyer, en 1954, la mainmise sur 40 % de la production pétrolière et sur l'équipement de l'armée. Créée avec l'aide de la CIA, la Savak (police politique) fait régner la terreur.

Le clergé est la seule force qui parvient à sauvegarder son implantation. En 1964, l'ayatollah Khomeiny est condamné à l'exil mais ses disciples continuent à agir

clandestinement. Ils puisent leur forces dans la petite-bourgeoisie traditionnelle (le Bazar) qui se sent marginalisée par le Chah.

Dans les années 1970, de nombreux intellectuels ne supportent plus les atteintes aux droits humains, les universités sont en effervescence, les grèves se multiplient, et la population des bidonvilles se mobilise contre les expulsions.

La révolution de 1979

En octobre 1978, les grèves ouvrières prennent une tournure de plus en plus politique. Dans le secteur du pétrole se mettent en place des comités de grève qui organisent nationalement la baisse puis l'arrêt de la production ainsi que le blocage des exportations. Finalement, le Chah part en exil le 16 janvier 1979. Une insurrection populaire a lieu à Téhéran du 9 au 13 février 1979. On assiste dans les entreprises à une explosion de comités, de syndicats et de conseils ouvriers.

Khomeiny, qui était revenu le 1^{er} février 1979, est le seul à disposer d'un appareil politique et devient de facto le dirigeant du pays. Le gouvernement pro-Khomeiny désarme la population et met sur pied des milices islamistes, dont les Gardiens de la révolution (Pasdaran).

Près de 40 ans de contre-révolution islamiste

Une République islamique est instaurée en mars, avec le soutien du Toudèh (parti communiste) et des Modjahédine du peuple (qui se réclament simultanément de l'islam chiite et du socialisme). Le pouvoir politique est désormais sous le contrôle étroit des autorités religieuses, qui

dressent notamment la liste des candidats autorisés à se présenter aux élections, peuvent démettre le président de ses fonctions et invalider les décisions du Parlement. Les religieux ont également la mainmise sur l'armée, la radio et la télévision d'État. Les femmes manifestant à l'occasion du 8 mars 1979 sont violemment agressées par des militants islamistes. Pendant l'été 1979, la liberté de la presse est attaquée par le pouvoir. L'intervention de l'armée et des Pasdaran contre les Kurdes fait des centaines de morts. Les organisations de gauche sont interdites et leurs locaux attaqués.

Profitant de l'élan nationaliste provoqué par l'invasion irakienne sous la houlette des USA, le régime établit un climat de terreur. Les travailleurs qui osent revendiquer sont persécutés. Plus de 30 000 opposants sont exécutés entre 1981 et 1989.

Entre 1981 et 1983, les Modjahédine du peuple puis le parti Toudèh, jusqu'ici alliés indéfectibles de l'État islamique, sont démantelés. Un mouvement ouvrier indépendant du pouvoir commence néanmoins à se reconstituer à partir de 2004, malgré la répression féroce.

En 2009, voter pour l'ancien Premier ministre Moussavi apparaît à beaucoup comme un moyen de s'opposer au président sortant Ahmadinejad. Accusant le pouvoir d'avoir truqué les élections présidentielles, des millions d'IranienEs déferlent dans les rues. Ils et elles sont impitoyablement réprimés.

D'après un texte de Houshang Sepehr

<https://www.solidaires.org/Solidaires-international-revue-no8-automne-2012>
- pages 138-146



IRAN Une mobilisation populaire vient de

Depuis le 28 décembre, un vent de mobilisation souffle sur l'Iran. L'austérité, autoritarisme : les causes des manifestations sont multiples. Une répression d'ampleur qui donne pour l'instant l'impression que... Mais rien n'est moins sûr, tant les racines de la mobilisation sont...

AUX RACINES DE LA RÉVOLTE

La République islamique d'Iran est secouée depuis le 28 décembre par des protestations populaires contre la hausse des prix des produits alimentaires, le chômage de masse, les inégalités sociales toujours plus grandes, le programme brutal d'austérité et la répression politique.

Les manifestations ont débuté à Mashhad, deuxième ville du pays, puis se sont étendues à près de 80 villes et villages ainsi qu'à la capitale, Téhéran. Malgré une répression violente et un quadrillage militaire important, les manifestantEs, souvent jeunes et issus des couches populaires, descendent dans les rues à la nuit tombée et défient le régime avec courage. Depuis le 28 décembre, le pouvoir reconnaît la mort de 22 manifestantEs et l'arrestation de près de 1700 personnes. Selon les autorités judiciaires, 95% des personnes arrêtées ont moins de 25 ans. À la faveur de cette nouvelle vague de répression, le régime a procédé à l'interpellation de militantEs

étudiants et ouvriers reconnus, et ce sans qu'un lien direct ne soit établi avec les mobilisations actuelles.

Un mécontentement profond

La portée et l'intensité de ce mouvement, l'adoption rapide de slogans radicaux contre le gouvernement et le système théocratique et dictatorial ont surpris les autorités iraniennes et les observateurs occidentaux. Pourtant, ce mouvement a été précédé par des mois de protestations des travailleurs. Le mécontentement profond porte notamment sur l'explosion des inégalités sociales, les suppressions d'emplois, le non-paiement des salaires et des pensions de retraites, sur l'indifférence des autorités envers les millions d'épargnantEs

ruinés par l'effondrement frauduleux de plusieurs institutions financières non réglementées. L'abandon total des victimes des récents tremblements de terre meurtriers ainsi que la corruption généralisée du pouvoir ont eu également un rôle important dans le déclenchement de la révolte populaire.

Une combinaison de facteurs

La crise sociale aiguë que connaît l'Iran est le produit d'une combinaison de facteurs : la corruption des élites au pouvoir et la confiscation des richesses du pays par la mollaharchie et les Gardiens de la révolution, la pression militaro-stratégique des États-Unis et les sanctions économiques, la crise économique mondiale et

l'effondrement des cours mondiaux du pétrole, les politiques libérales et les mesures d'austérité brutales que le président Rouhani a mis en place dans le but d'attirer les investisseurs occidentaux. En effet, la politique économique violente menée par la République islamique accentue les conséquences sociales des sanctions internationales. En 2013, Rouhani a convaincu le Guide Khamenei et les autres composantes clés du régime de la nécessité d'un changement de cap. Ce changement de cap devait permettre de dégager un nouveau compromis avec les puissances impérialistes étatsunienne et européenne.

Aggravation des attaques

Cette politique s'accompagne d'une aggravation des attaques contre les concessions sociales faites à la classe ouvrière suite à la Révolution de 1979. Au cours des quatre dernières années et dans la continuité des politiques menées par Ahmadinejad, le gouvernement

de Rouhani a accéléré les privatisations, la déréglementation et le démantèlement du code du travail. Ainsi, la mollaharchie a suivi les prescriptions du FMI en matière d'austérité et a remanié les règles régissant le secteur pétrolier et gazier pour séduire les géants européens et étatsuniens. En janvier 2016, les sanctions étatsuniennes et européennes les plus sévères ont été levées ou suspendues en échange du démantèlement par Téhéran d'une grande partie de son programme nucléaire. Mais les bénéfices liés à cette levée des sanctions ont exclusivement profité aux couches privilégiées de la société et aux élites au pouvoir.

Malgré cela, le régime entend aller plus loin dans les attaques contre les classes populaires. Comme en témoigne le dernier budget en discussion au Parlement, Rouhani entend renforcer l'austérité pour les masses, tout en augmentant les budgets des institutions religieuses et du clergé.

Pauvreté grandissante

La présentation du budget a été la goutte d'eau. Alors que l'Iran connaît un taux de chômage officiel de 12,7% et qu'environ 40% de la jeunesse est sans emploi, le budget prévoit l'augmentation du prix de l'essence de 50% et la réduction des subventions au prix de l'énergie. Les subventions aux produits alimentaires de base et aux services essentiels ont été supprimées entre 2010 et 2014, durant les présidences d'Ahmadinejad et de Rouhani. Dans le même temps le prix des produits alimentaires de base explose. Ainsi, le prix de l'œuf a par exemple augmenté de 40% cette année. Tout cela, combiné à une inflation générale galopante (12% selon le régime) est un nouveau coup dur porté au pouvoir d'achat des travailleurs et des couches les plus pauvres. Selon les estimations gouvernementales, le nombre d'Iraniens pauvres est d'environ 15 millions, et 3 millions souffrent de malnutrition.

isation e qui loin

... Inégalités sociales, chômage, corruption, multiples, et ces dernières ont dû faire face à une... le régime a repris le contrôle de la situation. ... profondes. État des lieux.

LE MOUVEMENT OUVRIER IRANIEN ET LES MOBILISATIONS

Depuis plusieurs années, l'Iran est secoué par des mouvements de grèves sans précédent. Suite à l'accord de 2015 sur le nucléaire, la société iranienne était dans l'attente « des jours meilleurs » promis par le gouvernement « modéré » de Rouhani. Mais en réalité, rien ou presque n'a changé.

Face à cette situation, les mouvements de protestations se sont multipliés, allant des enseignantEs et infirmières aux travailleurEs de la pétrochimie, des retraités aux chômeurs. Les enseignants ont été à plusieurs reprises à la pointe de manifestations organisées simultanément dans des dizaines de villes.

Répression massive

La réponse du régime islamique a été de plus en plus violente. Les prisons iraniennes sont remplies de militantEs ouvriers. Les syndicats iraniens sont en effet soumis à une répression sophistiquée, et la solidarité internationale du mouvement ouvrier est plus que jamais nécessaire, notamment pour obtenir la libération des militantEs et empêcher qu'ils ne meurent en prison comme cela risque d'être le cas pour Reza Shahabi du syndicat VAHED. Dans ces combats inégaux, l'absence d'une organisation syndicale unifiant tous ces mouvements de protestations se fait de plus en plus sentir. Les structures syndicales restent éparpillées, et peu organisées en raison du refus du gouvernement de leur permettre d'avoir un siège et de tenir des assemblés générales.

Aujourd'hui, le seul syndicat officiellement toléré est celui des enseignantEs. Cela n'empêche pas que leurs membres sont jetés en prison, comme Rassoul Bodaghi ou Beheshti Langardoodi.

Un syndicalisme combatif mais réduit

En octobre 2008, 3 000 à 4 000 travailleurEs de la sucrerie Haft-Tappeh ont réussi à organiser une assemblée générale. Ils et elles ont élu 9 militantEs pour représenter le syndicat. C'était la première fois depuis plus de quatre décennies que des milliers de travailleurEs participaient librement et avec enthousiasme à une élection pour choisir leurs propres représentantEs dans cette branche d'industrie. La même chose a eu lieu concernant le Syndicat des transports en commun de la région de Téhéran (VAHED). Très rapidement, la foudre de la répression est tombée sur ces deux syndicats. Néanmoins, leurs responsables continuent à s'exprimer au nom du syndicat et à organiser des luttes au nom des salariéEs qui les ont élus, lors la seule assemblée générale qui a pu avoir lieu. Ce sont ces luttes qui font perdurer le syndicat et lui font gagner le respect et la confiance des travailleurEs du secteur concerné.

Ceux-ci font appel à eux pour les représenter lors des conflits. D'autres syndicats plus petits existent, dont :
– le Syndicat libre des travailleurs ;
– les deux Comités de soutien à l'établissement d'organisations ouvrières libres (qui ont des structures dans quelques villes de province) ;
– le Comité de défense des droits des travailleurs ;
– le Syndicat des boulangers de Saqez ;
– le Syndicat des peintres d'Alborz ;
– l'Association des électriciens de Kermanshah.

Une nouvelle phase

Toutes ces associations et/ou syndicats ont soutenu le mouvement de protestation en cours. Chacun à sa manière et parfois tardivement, mais le fait est là : ils ont soutenu les revendications de cette révolte en invitant, de façon implicite afin de rester dans la « semi-légalité », leurs sympathisantEs à y participer. On ne connaît pas encore la réaction du pouvoir face à cette prise de position du mouvement ouvrier. La foudre de la répression est pour l'instant concentrée sur les étudiantEs : plus de 200 d'entre eux ont été arrêtés. Comme on peut l'imaginer, le sort de la gauche radicale iranienne

n'est pas meilleur. La répression sanglante de la décennie 1980 (plus de 30 000 morts) et l'exil forcé de nombreux survivants, n'ont pas pu être encore compensés par les nouvelles organisations politiques. La grande majorité des courants de la gauche radicale iranienne ont des membres et/ou des sympathisantEs sur place. Mais à part le Kurdistan, où son implantation est solide et importante, la gauche radicale n'est pas organisée dans des cellules et des réseaux établis. Mais les militantEs sont néanmoins actifs et ont participé aux manifestations. Ils ont notamment amené avec eux les mêmes revendications qu'il y a 40 ans : « Pain, Travail, Logement et Liberté ! » Ces slogans ont été scandés partout, à côté des « À bas les mullahs ! », « Mort à Khaménei ! », et surtout « À bas le régime islamique » ! À l'exception d'un courant maoïste, l'ensemble de la gauche radicale condamne l'intervention militaire de l'Iran en Syrie. Cela faisait 20 ans qu'on n'avait pas entendu cela dans un mouvement populaire. Il n'y avait par contre aucun slogan ou mot d'ordre islamique. La gauche et le mouvement syndical entrent dans une nouvelle phase de leur lutte. **Behrooz Farahany**

CONTRE LE CAMPISME, AVEC LA CONTESTATION

Les récentes mobilisations en Iran ont été l'occasion, dans une certaine gauche, de la réactualisation des thèses campistes, selon lesquelles tout ce qui semble aller contre les intérêts immédiats des États-Unis doit être soutenu, tandis que tout ce qui semble aller dans le sens de ces intérêts immédiats doit être combattu. Quitte à flirter, parfois, avec le conspirationnisme.

Le 30 décembre 2017, une traduction d'un article sur l'Iran, publié la veille sur le site Moon of Alabama, est mise en ligne sur le site Arrêt sur info (qu'il ne faut pas confondre avec Arrêt sur images). Dès les premières lignes, le ton est donné : « Hier et aujourd'hui, il y a eu des petites manifestations en Iran. Elles constituent probablement la première étape d'une vaste opération de "changement de régime" menée par les États-Unis et Israël avec l'aide d'un groupe terroriste iranien. » L'article est repris sur divers sites, entre autres le Grand Soir, et circule sur les réseaux sociaux, au côté d'autres textes défendant la même thèse : les mobilisations en Iran résulteraient d'une entreprise de déstabilisation venue de l'extérieur, menée par les États-Unis et Israël.

La main de l'étranger

Ce type de théorie n'est pas nouveau, a fortiori lorsque l'on s'intéresse à l'ensemble régional Moyen-Orient Afrique du Nord.

Le cas de la Syrie est à cet égard emblématique, qui a généré moult « analyses » expliquant que le soulèvement syrien de 2011 avait été fomenté de l'extérieur par des forces hostiles à Bachar al-Assad. Certains sont allés jusqu'à affirmer que l'ensemble du phénomène des « printemps arabes » n'était qu'une vaste opération de déstabilisation venue de l'étranger, principalement organisée par les gouvernements israélien et US. Les « preuves » à l'appui de ces thèses sont toujours indirectes et ne s'encombrent guère de la chronologie. Dans le cas de l'Iran, le raisonnement est le suivant : Donald Trump et Benyamin Netanyahu sont notoirement hostiles au régime iranien ; or ils se sont tous les deux félicités des mobilisations en Iran ; ils sont donc à la manœuvre et « derrière » ces mobilisations. Mais à moins de verser dans une vision complotiste de l'histoire, tout ce qui semble aller dans le sens des intérêts immédiats d'une grande puissance n'est pas nécessairement organisé par

elle, quand bien même elle ferait preuve d'opportunisme. Certains, à gauche, semblent avoir oublié les accusations portées par la réaction russe contre Lénine, accusé d'être un agent à la solde du Reich dont la mission était la démobilisation des soldats russes. La preuve ? L'Allemagne a facilité son retour en Russie en 1917 !

Confusion entre opportunisme et manipulation

Nous sommes ici face à une confusion entre opportunisme et manipulation, qui découle d'une vision « par en haut » de l'histoire. Il ne s'agit évidemment pas de nier l'actualité du phénomène des ingérences extérieures, notamment en ce qui concerne les États-Unis, ni d'avoir la mémoire courte en oubliant l'Iran de 1953 ou le Chili de 1973. Mais les explications « par en haut », en réduisant les rapports sociaux à ce que l'on pense être les intérêts des grandes puissances, participent d'une négation de la complexité, si ce n'est de l'existence, de la lutte des classes.

Comme dans le cas syrien, la réalité des mobilisations populaires sur le terrain en Iran est reléguée au second plan, et la prééminence est donnée aux objectifs et aux déclarations de dirigeants étrangers. Corollaire de cette relégation : les motivations et les revendications des manifestantEs sont évacuées, et l'on se concentre sur des enjeux « géopolitiques ». On en arrive ainsi, même si tel n'est peut-être pas l'objectif de départ, à refuser de se solidariser, au nom d'intérêts supérieurs, avec des mobilisations authentiquement progressistes, et à minorer, implicitement ou explicitement, la nature oppressive et réactionnaire de certains régimes. Le campisme n'est donc pas seulement une négation de la lutte des classes : il traduit aussi une vision du monde empreinte de colonialisme qui postule que certains peuples, tellement stupides pour ne pas se rendre compte qu'ils seraient manipulés, ne méritent pas notre solidarité. **Julien Salingue**

Selon le World Wealth and Income Database, 1% des Iraniens les plus riches possèdent 16,3% de la richesse. Ils possèdent l'équivalent de la richesse de 50% de la population (sur la base des données de 2013).

Une dictature capitaliste réactionnaire

Dans le même temps des milliards d'argent public sont octroyés aux fondations religieuses. Ces fondations, qui n'ont de compte à rendre qu'au Guide et qui sont exonérées d'impôts, font partie des plus grandes holdings du Moyen-Orient. Dirigées par des dignitaires du régime et par le commandement des Gardiens de la révolution, elles détiennent des pans entiers de l'économie iranienne. Dans sa présentation du budget, le régime fait apparaître publiquement la somme de 1,7 milliard d'euros accordées aux fondations. Ce n'est évidemment que la partie émergée de l'iceberg. Selon Rouhani lui-même, 1/3 du

budget annuel de l'État échappe au contrôle du gouvernement et du Parlement. Cette part directement contrôlée par le Guide Khaménei est accaparée par les Gardiens de la révolution et par les différentes fondations. En 2013, le Guide contrôlait une fortune s'élevant à environ 95 milliards de dollars par le biais du Setad (« Setad ejraiye hazrate emam » qui veut dire « Siège pour l'exécution des ordres de l'imam »). Cet organisme possède des parts dans pratiquement chaque secteur de l'économie du pays, de la finance au pétrole en passant par l'immobilier et les télécommunications. La République islamique d'Iran est une dictature capitaliste réactionnaire et corrompue, en cela ce régime n'est pas réformable. Il est urgent de soutenir la mobilisation sociale actuelle et au-delà, l'ensemble des militantEs qui luttent pour le renversement de la mollaharchie, pour la justice sociale, l'égalité et la liberté. **Babak Kia et Houshang Sepehr**

LE KREMLIN-BICÊTRE (94)

Hôpital: pas de trêve des confiseurs pour la lutte



DR

Du 27 décembre au 4 janvier, le personnel des urgences pédiatriques de l'hôpital de Bicêtre était en grève. Il réclamait des effectifs supplémentaires afin de pouvoir prendre en charge, dans de bonnes conditions, les enfants qui viennent aux urgences.

Ce service est chaque année débordé en cette période d'épidémies de bronchiolite et de grippe, et le personnel est insuffisant pour accueillir des parents inquiets avec des bébés ou des petits enfants dans les bras. Pas facile de patienter, dans une salle d'attente bondée avec son enfant fiévreux, avant que l'on vienne vous chercher pour une consultation, voire une hospitalisation si nécessaire.

Victoire partielle

Les grévistes revendiquaient l'embauche immédiate d'infirmières et d'aide soignantes pour avoir, en période hivernale, 6 infirmières et 4 aide soignantes pour fonctionner correctement 24 heures sur 24, ainsi que la création d'une unité d'hospitalisation pour prendre en charge les épidémies de bronchiolite et de grippe.

Après une semaine de grève, où le personnel réquisitionné dans le service par la direction faisait signer une pétition, les grévistes ont obtenu le recrutement de 3 infirmières pour 4 mois afin d'être 5 infirmières, et la garantie d'avoir 3 aides-soignantes en permanence jusqu'à la fin de la période hivernale.

Pour des raisons d'économies, la direction de l'hôpital cherche partout à réduire au maximum les effectifs et ferme des lits faute de médecins et de personnel hospitalier. Elle ajuste le personnel hospitalier en fonction d'une estimation des problèmes médicaux présents ou à venir, comme le ferait une entreprise privée. Ainsi, une note de service indique qu'un pic de grippe étant attendu, il faut « faciliter la sortie des patients » et prendre un ou deux patientEs dans les services en plus, lorsque cela est possible. Mais à propos des effectifs supplémentaire nécessaires – aide soignantes ou infirmières –, rien n'est indiqué!

Les grévistes des urgences pédiatriques, par leur mouvement, ont obtenu des effectifs en plus au pied du sapin de Noël. Une victoire encourageante.

Correspondant

SÉLECTION À L'UNIVERSITÉ

Le temps des motions

Malgré l'échec, cet automne, des tentatives de mobilisation contre l'introduction de la sélection en licence, l'élaboration ces dernières semaines de motions ou de pétitions par lesquelles une fraction sans cesse croissante de la communauté universitaire demande le retrait ou le report de la réforme montre que le gouvernement n'a pas encore gagné la partie et qu'il existe des possibilités de construire le rapport de forces nécessaire pour le faire reculer.

Le projet de loi Vidal sur l'introduction de la sélection en licence n'a pour le moment pas suscité une opposition à la hauteur de ce qui constitue pourtant une attaque majeure contre les classes populaires, qui vont se trouver massivement écartées de l'accès à l'enseignement supérieur.

Rapports de forces dégradés

Cette situation est la conséquence de la dégradation des rapports de forces qui se traduit dans les universités par l'affaiblissement des organisations syndicales et la diffusion croissante des idées réactionnaires et néolibérales. Elle est aussi le fruit des erreurs des organisations syndicales qui, à l'exemple de l'Unef et du SNESup, ont accepté en 2006-2007 l'introduction de la sélection en master, au motif qu'il valait mieux la négocier avec un gouvernement de gauche que d'attendre que la droite le fasse, ce qui n'a évidemment abouti qu'à encourager Macron à aller un peu plus loin en s'attaquant désormais à la licence.

La discussion en cours du projet de loi au Parlement a toutefois permis à la communauté universitaire de prendre conscience de l'ampleur du recul en cours. Au-delà de la sélection, le projet de loi prévoit par exemple la disparition de la compensation entre les unités d'enseignement, ce qui se traduira mécaniquement par une très forte augmentation de l'échec des étudiantEs. Il permet aussi de mettre en place des filières différenciées en licence, ce qui va très vite aboutir à l'ouverture de plusieurs licences de droit, avec en haut du panier une licence en trois ans ouverte aux meilleurEs lycéenEs, qui se verront proposer une voie royale vers l'accès aux masters, et en bas de l'échelle une licence en quatre ou cinq ans dans laquelle les étudiantEs les moins performants seront contraints à s'inscrire.

LA SÉLECTION DANS LES FAGS



CHARMAG

Attaques contre les diplômes

Les nouvelles licences en quatre ou cinq ans, qui risquent de se multiplier dans les années à venir, n'offriront qu'un diplôme dévalorisé qui ne permettra pas à leurs titulaires d'entrer dans les masters désormais sélectifs. En s'attaquant ainsi au principe même du diplôme, l'actuel projet de loi constitue une étape majeure dans la déréglementation néolibérale

de l'enseignement supérieur, condition nécessaire à la mise en place d'un véritable marché de la formation. Le gouvernement ne fait pas mystère de sa volonté de mettre à terme en place des droits d'inscription différenciés, la dérégulation du cadre national des diplômes constituant le préalable nécessaire à l'augmentation massive des frais de scolarité qui reste dans le viseur de tous les néolibéraux.

De plus en plus de voix commencent à prendre conscience de l'ampleur de la menace, ce qui s'est récemment traduit par la multiplication des motions appelant le gouvernement à retirer ou à ajourner sa réforme. L'arrogance du pouvoir n'a en

effet pas de limite, puisque le ministère a imposé aux lycées et aux universités de mettre en place la nouvelle procédure sélective en licence avant même que la loi ne soit votée. Dès le 15 janvier, le ministère va ainsi ouvrir, en lieu et place d'admission post bac (APB), la nouvelle plateforme « parcoursup » d'entrée en licence, qui établit une procédure sélective alors que la loi qui en constitue le fondement juridique est toujours en discussion au Parlement et ne pourra être promulguée avant le printemps prochain.

Des motions à la mobilisation?

Ces conditions ont amené nombre de départements ou de composantes à s'indigner et à afficher leur refus de mettre en place une réforme encore dépourvue de tout fondement légal, ce qui constitue une position démocratique de bon sens susceptible de rallier de larges milieux. Particulièrement intéressant est le succès qu'a rencontré la pétition lancée en décembre par l'Association des sociologues enseignantEs du supérieur, dans la mesure où il démontre qu'il existe des forces disponibles pour construire une mobilisation susceptible de faire reculer le gouvernement.

Bien évidemment, une telle perspective ne pourra se construire par le simple moyen de pétitions, de motions ou de refus individuels ou collectifs de mettre en place la réforme. Seule une mobilisation massive des enseignantEs et de la jeunesse peut en effet construire le rapport de forces suffisant pour reculer le gouvernement. Cela suppose de ne pas perdre de temps et de profiter de la rentrée de janvier pour faire déboucher ces motions et pétitions sur le mouvement de lutte indispensable pour sauver ce qui peut aujourd'hui rester du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Laurent Ripart

HOLIDAY INN DE CLICHY (93) 90 jours de grève

Depuis le 19 octobre, la majorité des femmes de chambre, gouvernantes, plongeurEs et équipierEs de la sous-traitance salariés du prestataire de nettoyage Héméra, avec leur syndicat CNT-SO et avec le soutien de la CGT-HPE, sont en grève reconductible à l'hôtel Holiday Inn de Clichy, groupe Intercontinental.

Elles et ils ne lâchent rien, conscients que lâcher signifie le retour à l'esclavage moderne qu'ils subissent dans la sous-traitance hôtelière. Au 3^e mois de grève, toutes leurs revendications demeurent :

- l'internalisation chez Holiday Inn et leur embauche directe;
- le respect des contrats de travail;
- la suppression de la clause de mobilité;
- l'augmentation des qualifications et des salaires avec le passage en catégorie B;

- le respect des accords de site passés avec l'ancienne société, sur la durée du travail;
- le paiement de toutes les heures travaillées;
- le versement d'une prime de panier, comme pour les salariéEs de l'hôtel;
- l'attribution d'une prime de 13^e mois, égale à 1/12^e du salaire annuel;
- la suppression de l'abattement de 8% sur la base des cotisations;
- l'élection de déléguéEs de proximité au sein de l'hôtel Holiday Inn de Clichy.

Un combat acharné

Depuis trois mois, en plus du piquet permanent devant l'hôtel, les salariéEs multiplient des initiatives de soutien. Action commune avec les grévistes d'ONET, manifestation devant l'Holiday Inn de Toulouse, de Barcelone, devant le siège d'Intercontinental en Grande-Bretagne, soutien de la compagnie Jolie Môme, etc. Du côté du gouvernement, silence radio et aucune initiative, par exemple envoyer la Direccte verbaliser l'hôtel

Holiday Inn et la société sous-traitante pour, notamment, travail dissimulé avec le paiement à la chambre et non au temps de travail. La mairie de Clichy s'est, elle aussi, positionnée en tentant d'interdire les rassemblements devant l'hôtel et d'intimider les grévistes en envoyant la Bac et en subtilisant la sono. Mais rien ne décourage les grévistes qui organisaient une nouvelle manifestation européenne à Bruxelles le mercredi 10 janvier où ils et elles étaient reçus par le groupe Gauche unie. Une obstination qui mérite tout notre soutien.

Robert Pelletier

Pour participer aux actions, soutenir financièrement: CGT-HPE: Tiziri KANDI 06 37 24 06 94 Claude LEVY 06 30 78 47 76

LOI TRAVAIL XXL À l'épreuve de la rupture

La DRH de la start-up Nation l'avait promis: les ordonnances, c'est bon pour l'emploi. Avec la publication, le 22 décembre dernier, du décret « relatif à la mise en œuvre des ruptures d'un commun accord dans le cadre d'un accord collectif », le patronat a trouvé, avec la rupture conventionnelle collective, un moyen de se passer des plans de licenciements, dont la contestation judiciaire est pourtant devenue résiduelle suite à la loi de « sécurisation de l'emploi » de 2013.

Ce nouveau dispositif fait suite au « succès » de la rupture conventionnelle individuelle, qui a précipité dans le chômage, depuis sa création en 2008, près de trois millions de salariéEs (et dont l'employeur est à

l'origine huit fois sur dix). Le procédé s'apparente au Canada Dry: ça ressemble à un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) mais sans obligation de motivation économique, ni de reclassement et en allant plus rapidement. Le rêve!

TOULOUSE Victoire des grévistes de pédopsychiatrie du CHU

Après 16 jours de grève totale au mois de décembre, les infirmières, éducatrices et aides soignantEs de la Villa-Ancely l'ont emporté sur la quasi-totalité de leurs revendications.

Cinq postes sont ouverts sur le service, avec stagiairisation des CDD, chaque absence sera remplacée, le service ne pourra plus tomber en dessous de 21 ETP (équivalent temps plein), aucune sanction ne sera prise contre les grévistes... À l'heure où les suppressions de postes se multiplient partout sur le territoire, cette victoire est importante.

Une grève réussie malgré les contraintes légales

Le droit de grève à l'hôpital est pourtant très contraignant. En effet, avec le service minimum obligatoire, la plupart du temps les grévistes sont assignés à leur poste et ne peuvent exercer un droit pourtant fondamental. Mais en respectant totalement la réglementation concernant ces assignations, et donc en réussissant à les éviter légalement, l'équipe de la Villa-Ancely a pu réellement se mobiliser : un piquet de grève quotidien qui bloquait les entrées du site de l'Hôtel-Dieu où se trouve la direction du CHU ; la convergence avec d'autres services de l'hôpital en grève ; une caisse de grève réussie ; des liens avec les étudiantEs et les personnels de l'université du Mirail mobilisés contre les projets de fusion...

Le fait de réussir à faire grève malgré les obstacles a été possible dans ce service et est donc possible ailleurs ! Les assignations sont très encadrées légalement : la personne qui signe doit avoir une délégation de pouvoir du directeur général (il faut la demander pour vérifier), la signature doit être un original et pas une copie, toutes les informations concernant l'agent et ses heures de travail doivent y figurer et, surtout, elle doit être remise en main propre avant la prise de poste : il n'est pas possible de la mettre dans le casier de l'agent ou de la donner à unE collègue.

Contre la casse de la santé

Partout, les agents hospitaliers souffrent des mêmes problèmes : sous-effectifs, manque de moyens pour exercer leur métier dans de bonnes conditions, manque de reconnaissance de leur travail. Des services sont toujours en lutte au CHU de Toulouse, notamment le service transport du sang du 801 pour qui, après 84 jours de grève, les revendications ne sont pas satisfaites.

À l'heure où Raymond Le Moign, directeur du CHU de Toulouse, est nommé directeur



DR

de cabinet au ministère de la Santé, il n'y a rien à attendre de ce gouvernement. Le Moign a été un agent zélé de la destruction de l'hôpital public dans la région, il mettra ses compétences au service du projet de casse de la santé et de la sécurité sociale

de Macron et Cie. C'est maintenant un mouvement national de grèves reconductibles dans la santé qu'il faut construire, alliant personnels et usagerEs. Par la mobilisation, il est possible de gagner !

Correspondante

BORDEAUX Grève aux urgences de l'hôpital Saint-André

Les salariéEs des urgences de l'hôpital Saint-André à Bordeaux se sont mis en grève le 27 décembre à l'appel de CGT, SUD et FO. Cela fait des mois qu'infirmierEs, aide-soignantEs et médecins du service réclament en vain du personnel supplémentaire, le remplacement de toutes les absences et de chaque départ du service.

Rien que dans l'équipe de nuit, 5 des 16 postes ne sont pas pourvus, et la direction oblige le personnel de jour à passer de nuit, change les roulements au pied levé, dégradant les conditions de travail de tous... Une situation devenue intenable.

Grève... et solidarités

Alors, semaine de « fête » ou pas, la quasi-totalité du service s'est mise en grève, médecins compris. Depuis deux semaines, salariéEs et militantEs se retrouvent tous les jours sur le piquet de grève à l'entrée, invitant à signer une lettre-pétition, discutant avec les usagerEs, les visiteurEs, les familles, et les gestes de

sympathie sont nombreux. Des tournées sont organisées dans les services, trouvant la solidarité des collègues dont certains passent soutenir sur le piquet. Des actions ont aussi été menées en ville pour alerter la population sur les conditions d'accueil et de soins.

Les grévistes exigent des embauches, l'arrêt de l'alternance jour-nuit, le respect des roulements, l'arrêt du recours à la précarité et la titularisation de tous les précaires.

Des liens se sont naturellement tissés avec les collègues en grève à l'hôpital Pellegrin, un autre hôpital de Bordeaux, où des salariéEs contestent depuis le 7 décembre le mode de décompte des absences

que la direction veut imposer aux personnels en horaires dérogatoires. Une situation qui touche aussi des salariéEs de Saint-André. La visite régulière de grévistes de Pellegrin à ceux de Saint-André, les échanges militants, les coups de klaxons et gestes de solidarité des pompiers et autres ambulanciers, encourage tout le monde à relever la tête. Les collègues se convainquent mutuellement qu'il est possible de prendre ses affaires en main, de militer pour des intérêts collectifs.

À l'heure où nous écrivons, les grévistes viennent d'apprendre que la direction va enfin les recevoir. À suivre...

Correspondantes

GRÈVES À ORLY Les bagagistes en pointe!

Les bagagistes de la société OFS (groupe WFS) observent des mouvements de grève depuis le 24 décembre. Pour des hausses de salaire, suite à la dernière réunion le 21 décembre de NAO (négociation annuelle obligatoire), la direction ne proposant que 0,4 % d'augmentation pour l'année.

Le travail des bagagistes est très dur, en équipe matin-soir 7/7, charger et décharger les bagages pour les avions de Transavia, Aigle Azur et Norwegian : trois compagnies aériennes low cost basées à Orly, dont Transavia, filiale 100% Air France. Ils sont donc partis en grève à plus de 90% sur environ 200 salariéEs, à l'appel de Sud Aérien, FO et l'Unsa. Deux heures et demi de grève le matin, de 5h30 à 8h, lors de la pointe de trafic, et l'après-midi de 15h à 17h30.

Tentatives de briser la grève

Les bagagistes sont soumis à la loi Diard, qui oblige à se déclarer gréviste 48h à l'avance, soi-disant pour négocier, mais qui est en fait utilisée par les patrons pour essayer de remplacer les grévistes. Le premier jour, c'est une autre société qu'OFS a fait intervenir. Mais cela n'a duré qu'une journée, les salariéEs de la société refusant de revenir briser la grève.

C'est donc par le biais de cadres et d'intérimaires que la direction essaie de maintenir l'activité. Mais la grève est massive et les retards d'avions se multiplient, entraînant le non paiement de la société par les compagnies aériennes qui voient leur activité désorganisée dans une période où leurs avions volent beaucoup.

Les avions sont en retard, et les passagers touchés par les délais de livraison de leurs bagages, tard dans la soirée. On a vu ainsi les passagers exaspérés organiser une manifestation et rentrer dans la zone bagages pour aller les récupérer. Cette zone est pourtant prétendument sécurisée et interdite... L'inspecteur du travail est venu constater les infractions à la loi : emploi de cadres et d'intérimaires d'autres établissements.

Le mouvement se poursuit donc, et la direction a proposé de payer la grève si les salariéEs reprenaient le travail, tout en élaborant une nouvelle note imposant aux salariéEs des heures supplémentaires le soir pour rattraper le déchargement des avions. Ce qui ne règle pas grand-chose... La direction propose une négociation le 15 janvier.

Contagion?

Une autre société de bagagistes, Alyzia, opérant également à Orly-sud, mais pour d'autres compagnies, a de son côté cédé à plusieurs revendications de ses salariéEs (maintien des avantages de leur convention collective Samera qui a fusionné avec la convention collective du transport aérien), de peur qu'ils et elles ne se mettent également en grève.

En parallèle, les mécanos de piste Air France poursuivent leur mouvement de grève, eux aussi pour les salaires, à l'appel de Sud Aérien, les autres syndicats attendant les négociations. La direction propose là aussi une réunion le 15 janvier.

Cerise sur le gâteau, un préavis de grève vient d'être déposé par les 3 syndicats de pilotes d'Air France à Orly, suite aux menaces de sanctions contre un commandant de bord refusant de partir en mode dégradé.

Bref, l'ambiance monte dans l'aérien. Dans une industrie où les profits sont énormes et en progression constante, les salariéEs en ont assez d'être les sacrifiés.

Jet Aelys

Plus encore, en confiant à l'administration du travail le soin de les homologuer, tout comme leur grande sœur (seules 5% sont refusées), les futures ruptures collectives seront juridiquement sécurisées, contrairement aux plans de départs volontaires, et il ne sera en outre plus nécessaire d'attendre un an pour pouvoir réembaucher derrière.

Effet d'aubaine

L'encre du décret à peine sèche, la mesure fait déjà flores : c'est l'enseigne d'habillement Pimkie qui annonce la veille de Noël vouloir y recourir avec une première réunion qui a eu lieu le 8 janvier, suivie par PSA et l'hebdomadaire *les Inrockuptibles*. Pas sûr, cependant, qu'elle rencontre le même enthousiasme du côté des syndicats, d'autant qu'un accord majoritaire sera nécessaire : tout d'abord parce que ce n'est pas pareil de faire face

à des destructions d'emplois que d'y être pleinement associé et que, de plus, les syndicats sont plus souvent attachés aux conditions financières de départ des futurs licenciés qu'à la défense de l'emploi, et que le compte risque de ne pas y être, la seule obligation légale étant de verser à ces derniers l'indemnité conventionnelle de licenciement.

De même pour les salariéEs qui n'auront pas accès, contrairement aux autres plans précités, à la convention de sécurisation professionnelle qui assure le maintien du salaire net pendant un an. Ce qui est certain, c'est que les ordonnances vont entraîner une envolée des licenciements, à commencer chez Carrefour, premier employeur privé du pays, qui annoncera son plan de transformation le 23 janvier prochain et ce alors que, dans le même temps, les droits des chômeurEs seront sur

la table : la contradiction promet d'être explosive.

Faisons un vœu

Et si le débat suscité autour de cette mesure permettait de relancer la mobilisation contre la loi Travail XXL ? D'abord parce que la procédure parlementaire nécessaire à lui donner une pleine valeur législative n'est pas close (discussion au Sénat du 22 au 25 janvier). Ensuite parce que des mobilisations, souvent longues et déterminées, qu'elles soient locales (Vélib', Sodexo, Holiday Inn,



DR

Mc Donald's ou Onet) comme sectorielles (commerce, ONF ou dans les EPHAD), ne manquent pas dans la période. Aussi,

rien de plus faux que de prétendre que les salariéEs ne veulent pas se battre, c'est bien en haut qu'il y a un problème de stratégie ! Ce vaste mouvement de grèves invisibles n'est pourtant pas sans rappeler celui qui a précédé un certain printemps 1968...

L'explosion sociale, seule à même de mettre un terme à l'offensive contre nos droits, qui va résulter tôt ou tard de l'application de ces mesures et de celles à venir, encore faut-il la préparer et pas seulement l'appeler de ses vœux : le Front social, en proposant une journée d'action décentralisée samedi 20 janvier en direction du patronat pour reprendre « tout ce qu'ils nous ont volé », participe de cette volonté en répondant à l'émission des mobilisations par le regroupement de ceux et celles qui luttent, sans sectarisme ni arrière-pensées.

LD

Souscription**Un résultat... qui ne résout rien**

A lors que les derniers chèques sont à l'encaissement, il est acquis que le résultat de la souscription 2017 s'établira, avec environ 1 200 dons versés, entre 245 000 et 250 000 euros, l'objectif des 300 000 euros n'est donc pas atteint, alors qu'il constituait une nécessité, rien de plus. Avec un tel résultat, 2017 est une année presque identique à 2016, mais nettement inférieur à 2014 et 2015, années où les 300 000 euros avaient été atteints.

Avec un tel résultat, disons-le : rien n'est résolu. D'une part, le résultat global annuel ne dit pas tout. Si l'on regarde en détail la temporalité de collecte des dons 2017, la campagne de fin d'année est la plus mauvaise de toute l'histoire du NPA, avec un résultat d'environ 180 000 euros. D'autre part, 2018 ne sera pas avare de dépenses importantes, d'ores et déjà prévues pour certaines, imprévisibles pour d'autres. Le NPA aura donc, cette année encore, de réelles difficultés à boucler un budget pourtant réduit au strict minimum. Allez, on ne lâche rien ! Merci à toutes celles et tous ceux qui continuent de nous soutenir. Vos dons sont plus vitaux que jamais. À très vite !



Tout est bon dans notre souscription !



SOUTENEZ LE NPA

SOUSCRIPTION 2017
SOUSCRIPTION.NPA2009.ORG

l'Anticapitaliste la revue
Le n°93 toujours disponible

Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4 euros à l'ordre de NSPAC à : **l'Anticapitaliste**, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex. Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 12.

Dans les médias**« On ne peut que se satisfaire de la libération de la parole des femmes, mais ça ne doit pas s'arrêter là »**

Depuis la fin de la campagne présidentielle, les invitations adressées au NPA par les grands médias se font rares. Mais elles sont toujours l'occasion pour nous de tenter de faire entendre un autre son de cloche et de se faire l'écho de thématiques et de mobilisations que nous jugeons essentielles. C'est ainsi que, le 8 janvier dernier, Philippe Poutou a pu évoquer, entre autres, la question de la libération de la parole des femmes lors de l'émission « Punchline » diffusée sur CNews et présentée par Laurence Ferrari.

« [Avec le mouvement Time's up], c'est plutôt satisfaisant, ce qu'il se passe aux États-Unis. Même les ouvrières Ford, d'ailleurs, aux États-Unis, libèrent leur parole et s'attaquent à des cadres ou à des chefs qui ont imposé, dans les

années 1990 notamment, des relations très dures et notamment des abus sexuels. On ne peut que se satisfaire de la libération de la parole, mais ça ne doit pas s'arrêter là.

On a vu qu'en France, pendant quelques semaines, pas mal de choses se sont passées, et puis là on a l'impression que ça se tasse un peu. C'est dangereux pour les femmes et pour l'égalité des droits pour toutes et tous. À un moment donné, la parole doit être suivie d'une véritable mobilisation. Ça a été tenté à travers les #MeToo, il y a eu une mobilisation à Paris, qui n'était pas énorme, mais qui était quand même quelque chose qui pouvait montrer qu'à un moment donné,

quelque chose pouvait se reconstruire dans la rue.

Encore une fois, même si on est obsédé, nous on pense que c'est déterminant que la population, que les femmes prennent leurs affaires en main, qu'elles s'organisent et que le mouvement féministe se reconstruise.

On avait un mouvement féministe en France, dans les années 70, qui était assez costaud, qui a réussi à imposer des droits comme le droit à l'avortement. Mais on pense aujourd'hui que la lutte contre le harcèlement, contre les violences sexuelles, que ce soit au travail, dans les transports ou même dans le foyer, ça posera le problème de toute façon qu'il y ait le mouvement féministe qui se reconstruise et qu'il y ait la solidarité, que ce soit large, que les hommes s'en mêlent.

C'est aussi s'affronter à un pouvoir masculin, ce qu'on appelle le patriarcat : une société où c'est les hommes qui dominant, où c'est les hommes les mieux payés, c'est les hommes qui ont les meilleurs boulots.

Donc de toute façon, ça veut dire une sacrée confrontation et nous on espère qu'à travers cette parole qui se libère, il y a quelque chose qui se mette en place et qui change le rapport de forces. »

Les Nôtres**Annie Rideau (1952-2017)**

Notre amie et camarade Annie vient de nous quitter, à la suite d'une longue et douloureuse maladie qu'elle a combattue de toutes ses forces. Elle allait avoir 66 ans.



opprimés par le capitalisme. Un combat qu'elle savait indispensable mais difficile, et duquel elle a dû finir par se retirer.

Mais, même après son départ du NPA, et malgré sa maladie qui ensuite a commencé à la ronger, nous étions côte à côte dans de nombreuses luttes sociales et politiques : avec les PalestinienEs ; contre les réactionnaires nostalgiques de l'Algérie française (toujours actifs et influents dans ce département) ; aux côtés des femmes victimes de violences ; en soutien aux sans-papiers et aux chibanis – ces vieux migrants maghrébins, surexploités pendant des décennies et aujourd'hui à la retraite et harcelés de façon ignoble par l'administration française. Ce sera le dernier combat d'Annie, qui leur a consacré jusqu'au bout, au sein de l'ASTI 66, ses dernières forces. Ils étaient présents, nombreux, le jour de ses funérailles. Son humour, sa joie, sa chaleur, sa détermination, son intelligence et son expérience alliées à une grande modestie vont nous manquer.

Les amiEs et camarades du NPA 66

Roman

Le Noyau blanc, de Christoph Hein

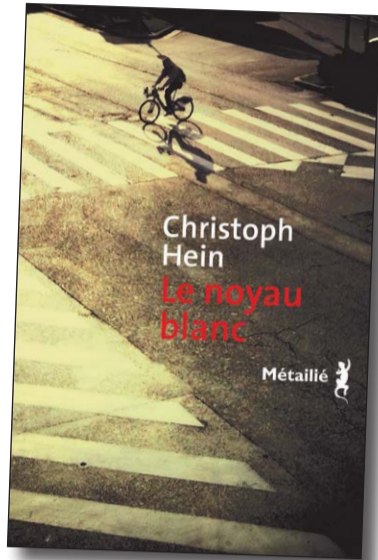
Éditions Métailié, 267 pages, 20 euros.

Avez-vous lu Christoph Hein ? Non ? En ce début d'année, voilà une autre bonne résolution à ajouter sur votre liste !

On vous invite à découvrir cet auteur, qui n'était pas en odeur de sainteté du temps de la RDA, qui a parlé publiquement en 1989 à Berlin avec ses amis Christa Wolf et Volker Braun d'une manière assez juste et dont les romans continuent de déranger. La reconnaissance du dramaturge, romancier et nouvelliste est aujourd'hui internationale.

À défaut d'être engagé, un roman « embarqué »

L'auteur se définit comme « chroniqueur de son temps, mais chroniqueur sans message ». Nous voilà fixés : Christoph Hein n'apprécie pas vraiment la littérature « engagée ». Sans doute faut-il y voir une réaction à l'ancienne injonction au « réalisme socialiste » qui a sévi dans certaines contrées... Totallement inséré dans le contexte politique, sociologique, historique,



l'Est lors de la réunification. Mais aussi en raison de la discipline qu'il enseigne, l'histoire littéraire, peu soluble à l'ère du néolibéralisme et de son utilitarisme ravageur. Stolzenburg est un homme intelligent qui observe le cours des choses, ses étudiants – et de plus en plus, les années passant, ses étudiantes –, leur rapport au savoir, sa propre vie également, lucidement, avec précision, honnêtement pourrait-on dire, avec beaucoup d'ironie, d'autodérision aussi.

Résister à la vénalité de son temps

Stolzenburg voue une vraie passion à un auteur ancien, tombé dans l'oubli, proche de Mozart, Weiskern. Son rêve, son utopie : faire publier l'intégrale de l'œuvre de Weiskern. Le sauver de l'oubli sauverait sa vie à lui. Dans sa quête, nous le verrons croiser un éditeur en pleine réussite, intéressé par Stolzenburg, par Weiskern mais surtout pas par l'édition de Weiskern, un jeune conseiller fiscal dynamique, spéculateur, à deux heures du matin, sur les Bourses asiatiques 362 jours par an, un étudiant médiocre et riche qui

le *Noyau blanc* est si fortement embarqué dans l'époque que c'est dans l'intimité même des personnages qu'elle se révèle et opère ses effets. Et donc ses dégâts... Rüdiger Stolzenburg est professeur à l'université de Leipzig où il n'a qu'un demi-poste. S'il n'est toujours pas titulaire à 59 ans, c'est en raison de la défiance générale qui a présidé vis-à-vis des gens de

tente de le corrompre, un escroc du net spécialisé en écrits anciens. On comprend alors pourquoi Stolzenburg préfère, et de loin, la compagnie des femmes à celle des hommes. On comprend mieux aussi, que, prenant l'avion, Stolzenburg fasse des rêves récurrents de crash... Mais le crash pourrait bien être d'un tout autre type. La rencontre que fait Stolzenburg avec une bande d'adolescentes en serait le symptôme sidérant.

Fernand Beckrich

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA librairie
 ★ la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris
 Tél. : 01 49 28 52 44
 Fax : 01 49 28 52 43
 www.la-breche.com
 contact@la-breche.com

Horaires d'ouverture :
 Lundi : 14 h – 20 h,
 mardi au samedi :
 12 h – 20 h

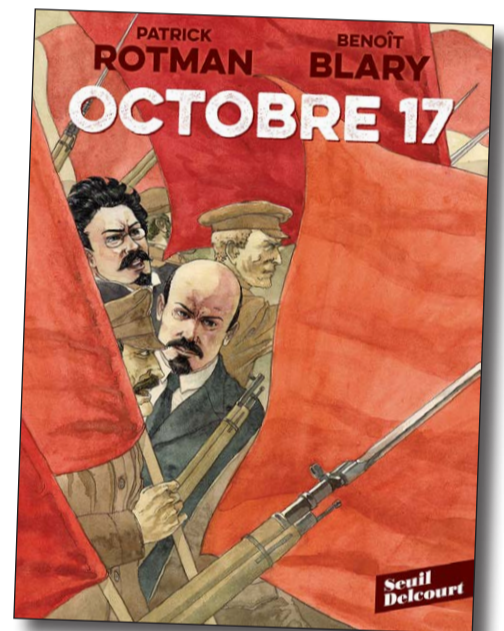
Bande dessinée

Octobre 17 Scénario Patrick Rotman, dessin Benoît Blary

Delcourt-Seuil, 109 pages, 17 euros.

Fin octobre, on avait zappé « Octobre 17 », la BD de Patrick Rotman. Il faut dire que la présentation faite par l'éditeur n'était guère encourageante : « Lénine et Trotski, deux leaders que leurs ambitions opposaient, organisent le basculement révolutionnaire. Ensemble, ils se saisissent d'une opportunité historique, et posent la fondation de l'empire soviétique. Ce sont les fameux jours d'Octobre 17 ».

L'épilogue de la BD elle-même affirmait que « la révolution avait dévoré ses enfants » tandis que le chroniqueur de l'*Huma* surenchérissait le 26 octobre : « P. Rotman désire démontrer que, dans le cas d'Octobre 1917, c'est une poignée d'hommes surdéterminés qui ont fait basculer l'histoire, par leur seule volonté farouche de changer le cours d'une révolution engagée en février. »



Des tableaux puissants et tragiques

Eh bien non : la BD ne sort pas des faits (têtus, paraît-il), de l'histoire de 1917. Quel qu'ait été son évolution, Patrick Rotman n'a pas oublié son « Histoire de la révolution russe ». En conséquence, la mobilisation des masses ouvrières et paysannes ainsi que des soldats occupent la première place dans la BD. Les hésitations (pour ne pas dire plus) des dirigeants révolutionnaires ne sont pas cachées, et c'est Alexandra Kollontaï qui les résume le mieux lors des manifestations monstres de Juillet 1917 depuis le balcon du Parti : « Les masses nous tournent le dos, c'est fort pour un parti d'avant-garde ! » Trotski aura du mal à rattraper la bévue lorsque la manifestation arrivera devant le soviét.

Par nécessité, les auteurs ont recentré le scénario sur Petrograd, sur quelques usines et sur une poignée de dirigeants (Lénine, Trotski, Zinoviev, Kamenev, Staline et Kollontaï), de « témoins » (John Reed, Maïakovski). À partir du coup d'état raté de Kornilov en août, la BD (comme la révolution) s'accélère. Sur proposition de Trotski, le principe de la prise de pouvoir est voté de justesse par le Comité central du Parti le 10 octobre (on appréciera les hésitations du rusé Staline). Les images fusent et explosent sur tous les fronts jusqu'à la décision (permise par un erreur gouvernementale de Kerensky) du Comité militaire du Soviét basé à Smolny de passer à l'offensive, de prendre le « Palais d'hiver » et de fracasser l'histoire le 25 octobre.

Patrick Rotman n'est pas un scénariste de BD et Benoît Blary est plus illustrateur que dessinateur, mais les deux auteurs se complètent parfaitement pour graver des tableaux puissants et tragiques. La ligne du dessin est épurée pour donner davantage de vérité aux personnages (ouvrier ou dirigeant). La place d'Alexandra Kollontaï est importante et son féminisme entre en conflit avec la plupart des autres dirigeants.

En définitive, un très bel objet. Les cadeaux, c'est jusqu'à la fin du mois de janvier.
 Sylvain Chardon

Exposition

La Folie en tête, aux racines de l'art brut

À la Maison de Victor Hugo (Paris IV^e) jusqu'au 18 mars 2018.

Art et folie : les deux mondes se sont douloureusement côtoyés chez Victor Hugo, touché intimement par la folie de son frère Eugène et sa fille Adèle.

La Maison de Victor Hugo avait déjà évoqué les rêves, les visions graphiques, voire le spiritisme, ou exploré la frontière de la démence dans le fascinant rapprochement de Victor Hugo et de Louis Soutter. Elle rend ici un hommage, par l'exposition de leurs œuvres, aux malades artistes et aux psychiatres, les premiers collectionneurs qui ont sauvé leurs œuvres.

Quatre collections

L'exposition retrace l'évolution du regard de la société sur la folie et l'art dans les cliniques européennes depuis le 19^e : de la pratique artistique

comme expression d'une folie à la pratique thérapeutique afin de soigner celle-ci, de la naissance de l'art-thérapie à la reconnaissance d'un art brut à part entière. On découvre ainsi au fil des quatre collections exceptionnelles présentées, rarement vues en France, des artistes singuliers, notamment : – dans la collection du docteur Browne, pionnier de l'art-thérapie au Crichton Royal Hospital en Écosse, Joseph Askew ;

– dans la collection du docteur Auguste Marie de l'asile de Villejuif, en partie reconstituée par la Compagnie de l'art brut de Dubuffet et conservée à la Collection de l'art brut de Lausanne, Jules Léopold. Exposée en son temps au public (Breton acquiert deux œuvres), elle devient le sujet d'ouvrages comme *l'Art et la folie* ; – dans la collection Walter Morgenthaler de la clinique de la Waldau du Psychiatrie-Musée de Berne, Robert Walser et surtout Adolf Wölfli ;

– dans la Collection Prinzhorn de l'hôpital psychiatrique de l'université de Heidelberg, Else Blankenhorn, August Klett, etc. De cette collection, rendue célèbre par l'ouvrage *Expressions de la folie* qui a tant marqué les artistes d'avant-garde, sont issues quelques œuvres de l'exposition nazie d'art dégénéré de 1937. Une exposition emblématique de l'art brut, à voir absolument.
 Ugo Clerico

Exposition

Le Che à l'Hôtel de Ville de Paris

À l'Hôtel de Ville de Paris jusqu'au 17 février. Entrée gratuite.

L'exposition intitulée *Le Che à Paris* a suscité des réactions indignées de tous les réactionnaires possibles. Un des derniers en date étant le président du Rugby Club de Toulon qui a sans honte déclaré « Et pourquoi pas une expo sur Franco ? » Rien que cela incite à se rendre à l'Hôtel de Ville.

Intérêt limité et inégal

Malheureusement l'intérêt de l'exposition est plutôt limité. Est-ce que cela tient au manque de moyens de Pachacamama, l'association organisatrice ? Le premier volet, anecdotique, vise à rendre compte des relations du Che avec Paris. On y apprend que Guevara aimait Paris, qu'il allait au

Louvre (où il aimait contempler le tableau de Jérôme Bosch *la Nef des fous*) et fréquentait le quartier Latin. Le second volet, plus intéressant, évoque succinctement l'individu Guevara et son action : son identification avec l'Amérique latine dans son ensemble, sa participation à la Révolution cubaine, sa pensée avec, notamment un rappel sur « l'Homme nouveau », opposé à l'individualisme égoïste : « pour construire le communisme, il faut changer l'homme en même temps que la base économique ». Outre quelques toiles et dessins (dont un de Charb qui avait ironiquement crayonné en 1992 un Guevara qui aurait survécu en général bardé de médailles à la soviétique), on peut voir une Norton 500 de

couleur noire, du modèle de celle utilisée lors du fameux voyage à travers l'Amérique latine.
 Henri Wilno



« Personne ne nous considérait avant cette grève, mais maintenant ils savent qu'ils ne vont pas nous faire ce qu'ils veulent. »

Entretien. Ils sont 84 à s'être mis en grève contre la société de sous-traitance Onet et la SNCF, du 2 novembre au 15 décembre derniers, pour leurs conditions de travail. Une lutte pour la dignité contre ce géant du nettoyage, qu'ils ont remportée au bout de 45 jours. **Oumou**, agent du nettoyage, travaille depuis 18 ans pour la SNCF et revient sur cette grève victorieuse dont elle et ses collègues tirent des enseignements précieux, pour elles et eux, et pour l'ensemble des travailleurEs.

Est-ce que tu peux nous raconter comment a débuté la grève ?

On est parti en grève le 2 novembre. On nous a annoncé que le marché allait être repris par Onet. On avait déjà entendu parler d'eux avant, et pas en bien, par rapport à leurs méthodes avec leurs salariés. Ils étaient à peine arrivés qu'ils ont décidé d'attaquer en introduisant dans nos contrats la clause de mobilité pour leur permettre de pouvoir nous envoyer travailler où ils veulent, quand ils veulent. On a dit non cette fois. Onet, quand ils sont arrivés, ont dit « vous ne nous connaissez pas encore, mais ne vous inquiétez pas, vous allez nous connaître. » Ils nous ont vraiment dit ça ! On a compris que c'était une menace, et ça ne nous a pas plu. Cette phrase est beaucoup revenue ensuite dans les assemblées générales. Les grévistes, ce sont beaucoup de salariéEs qui travaillent depuis 10, 20, 30 ans, et c'était une marque de mépris total.

Qu'est-ce qui vous a fait tenir pendant 45 jours ?

Voir qu'ils voulaient nous marcher dessus comme ça dès le début alors qu'ils ne nous connaissaient pas, ça a joué un rôle important. Si on ne se battait pas, on allait vite voir ce qui allait nous arriver. Certains collègues dans les AG répétaient souvent que, si on perdait là, après ça allait être comme ça pendant 5 ans, qu'il fallait qu'on se fasse respecter dès maintenant. Si on ne se battait pas contre leurs attaques contre nos contrats, ça voulait dire plus de vie, rentrer chez toi et être tellement fatigué que tu ne peux plus rien faire. Mais être femme de ménage, ce n'est pas être des moins que rien. Ça, c'est quelque chose qu'on a compris grâce à la grève. Notre travail, c'est important, sans nous, les gares sont sales. C'est nous qui faisons tout ça. Et ceux qui travaillent dans les bureaux, si on n'est pas là, leur bureau est sale, ils ne peuvent pas travailler. Notre travail a de la valeur et peut être plus que le leur, parce que sans nous, les gens ne peuvent pas utiliser les gares, aller dans leurs bureaux, voyager dans de bonnes conditions.

Et puis, on savait qu'on était dans notre droit, qu'on avait raison comme a dit Audrey Vernon dans la vidéo qu'elle a fait pour nous soutenir. Et nous, on aime travailler mais il ne fallait pas nous provoquer, on était dans notre droit, on a rien lâché, on a tenu jusqu'au bout. J'y pense tout le temps à la grève, maintenant, on n'oubliera pas tout ça, qu'on a été tous ensemble et que c'est comme ça qu'on a gagné. On n'y serait pas arrivé sans les soutiens, sans l'aide de Sud Rail, de Patrick, Laura, Anasse, Fabien, et tous les gens, beaucoup de monde, qui venaient chaque jour sur le piquet, nous



apporter de la nourriture, nous soutenir quand on en a eu besoin. Comme j'arrête pas de le dire, on ne vous dira jamais assez merci.

Vous travaillez dans plusieurs endroits différents, 75 gares en tout, la sous-traitance est un secteur très éclaté, comment avez-vous fait pour vous organiser ?

On travaille dans 75 gares, on ne se connaissait pas entre nous. Mais les chefs d'équipes et les délégués qui sont sur les différentes lignes communiquaient entre eux et, en même temps, chacun communiquait avec les salariés de son secteur. Surtout, dès le début de la grève, on a mis en place des assemblées générales tous les matins à Saint-Denis où venaient tous les salariés, pour qu'on décide collectivement de ce qu'on allait faire, si on continuait ou pas la grève. On faisait des tours dans les gares ensuite, on allait parler aux collègues. On s'appelait tous les jours en fait. Parfois, en AG, c'était compliqué parce que certains pensaient qu'il ne fallait pas quitter les gares car on bloquait nos gares pour qu'ONET et la SNCF ne viennent pas les nettoyer. On se retrouvait dans le local le matin, on était tous très différents mais on a appris à s'écouter, à faire ensemble. On a réussi à rester tous ensemble. On était uni, on avait un même but, on arrivait à s'expliquer pour se comprendre, et on a gagné. En fait j'ai appris beaucoup de choses : à vivre ensemble, qu'on peut avoir différents caractères, éducations, opinions, mais qu'on peut bâtir quelque chose ensemble.

Par rapport à la caisse de grève qui vous a permis d'atteindre environ 80 000 euros, de pouvoir obtenir chacun l'équivalent d'un salaire après deux mois de grève : en quoi était-ce important ?

Au début, on n'avait pas eu l'idée, on ne savait pas ce que c'était une caisse de grève. C'est après que les cheminots sont venus qu'on a mis ça en place. On a vu que c'était important, on ne pensait pas qu'on

aurait besoin au début. Mais après, franchement merci à tous ceux qui nous ont soutenus, parce que deux mois sans un sou c'est pas possible avec les factures, le loyer. C'est vraiment incroyable, surtout que cet argent, on sait qu'il vient de gens qui veulent nous aider, qu'ils ont donné ça en soutien à notre grève, et ça c'est très fort.

Vous avez organisé plusieurs actions, repas de solidarité avec des personnes, des collectifs, qui vous ont apporté leur soutien. Est-ce qu'il y a des moments de solidarité qui vous ont marqués ?

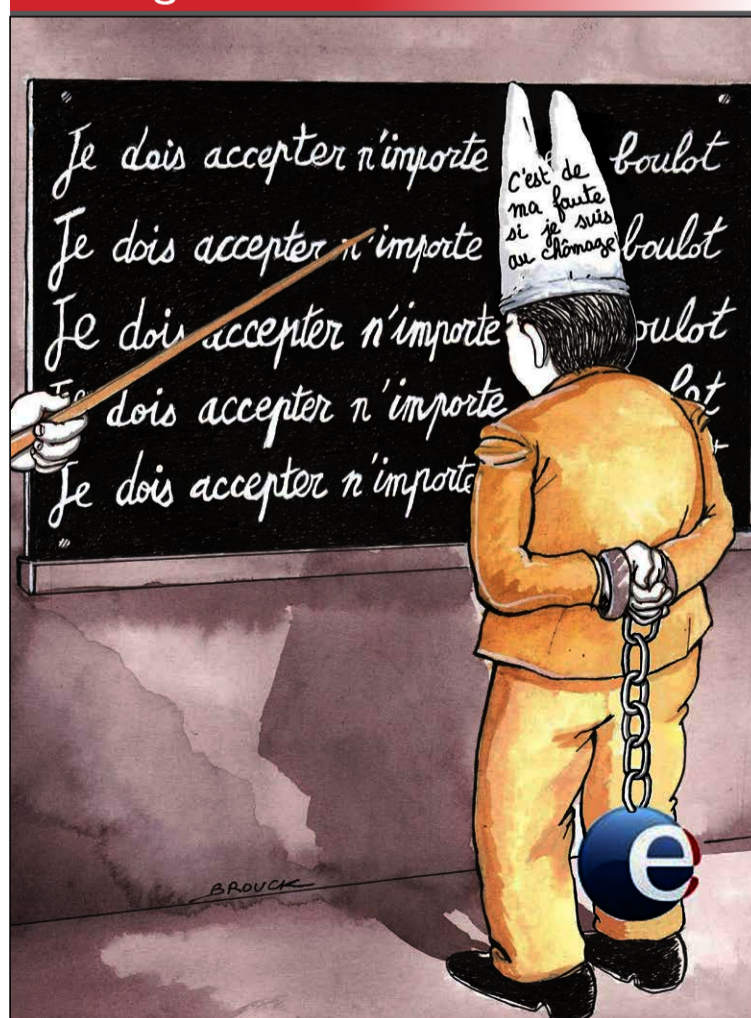
Propos recueillis par Laura Varlet

Ça m'a marqué quand on faisait des barbecues et que les gens venaient acheter des sandwiches qu'on préparait nous-mêmes, on donnait juste un bout de pain avec une merguez et ils te donnaient 20 euros pour quelque chose d'insignifiant, juste pour nous aider. La bande dessinée d'Emma, la dessinatrice, aussi ça m'a beaucoup marqué. Je me suis rendu compte que le travail qu'on fait est important. Elle a donné de la valeur à notre travail, ça nous a fait du bien. Cette bande dessinée, on va l'accrocher dans tous les locaux où on peut, pour que tous les collègues la voient, même pour nos futurs collègues qui n'ont pas fait la grève avec nous, ceux qui vont arriver, il faut qu'ils sachent ce qui s'est passé, ce qu'on a réussi à faire.

Vous avez gagné cette grève dans une période où il n'y a pas beaucoup de victoires. Que voudriez-vous dire aux salariéEs qui, comme vous, voient leurs droits attaqués, sont méprisés par leur direction ?

Personne ne nous considérait avant cette grève. Mais maintenant, s'ils veulent nous marcher sur la tête, on les fera redescendre sur terre. Avant, les chefs ne nous adressaient pas un sourire, pas un bonjour, mais maintenant ils nous connaissent, ils savent qu'ils ne vont pas nous faire ce qu'ils veulent.

L'image de la semaine



Vu ailleurs

JEAN VALJEAN MODERNE. Un SDF de Buxy a échappé à une peine sévère. Il était accusé d'avoir volé, en récidive, de la nourriture dans le magasin Atac le 28 décembre et le 1^{er} janvier. Du haut de son mètre quatre-vingt-dix, Antoine* (prénom d'emprunt), 24 ans, s'explique clairement, sans chercher d'échappatoire, lors de sa comparution immédiate au tribunal de Chalon, jeudi : « Oui, je me suis introduit dans la réserve du magasin, le 28 décembre et le 1^{er} janvier. J'ai volé des sandwiches et des mini-pizzas dans la poubelle, des canettes de soda et une nappe pour me couvrir quand il fait froid », déclarait-il.

La première fois, l'homme a bénéficié de la complicité de deux mineurs qui ont profité du butin sans s'introduire dans le magasin. La seconde, il a agi seul : « Ce n'est pas la première fois. Je m'introduis dans la réserve en escaladant un mur. » Le jeune a expliqué être titulaire d'un baccalauréat des systèmes électroniques et numériques, mais aussi être à la rue depuis ses 17 ans, avoir arrêté les stupéfiants et dormir dans la rue.

Pour Charles Prost (ministère public), Antoine* « a un profil inquiétant, car il a déjà été condamné pour des faits analogues. Il a été violent avec sa mère. Il n'a pas hésité à entraîner deux mineurs dans le larcin et il a déjà fait l'objet d'une contrainte pénale qu'il ne respecte pas ». Le procureur a demandé trois mois ferme et la révocation de son sursis à hauteur de deux mois.

L'avocat du prévenu, M^e Julien Marceau, très combatif, voyait le dossier autrement : « C'est inquiétant, je suis d'accord sur ce point, mais pas pour les mêmes raisons : ce qui est inquiétant, c'est de voir un homme de 24 ans, en short, livré à lui-même. Qu'est-ce qu'on fait pour lui ? Dans ce dossier, le gérant du magasin et les deux mineurs ont commis une faute morale plus grande que mon client : le premier refuse de donner les sandwiches voués à la poubelle et les seconds, qui ne sont pas dans le besoin, auraient pu lui donner de la nourriture plutôt que de profiter du maigre vol. L'état de nécessité était évident. Le mettre en prison ? Oui. Au moins, il mangera. Il aura un toit, mais derrière les barreaux. Ce n'est pas un prévenu lambda, il a un profil très particulier. Je pense qu'une mesure de travail d'intérêt général lui offrirait au moins une perspective. »

Le tribunal a décidé de s'inspirer à la fois des réquisitions et de la plaidoirie : trois mois avec sursis et un travail d'intérêt général de 210 heures, avec obligation de travail et de soins. « C'est votre ultime chance », a prévenu la présidente du tribunal, Catherine Grosjean.

Jean-Marc Mazué, « SDF, il avait volé des sandwiches dans la poubelle d'Atac », le Journal de Saône-et-Loire, 5 janvier 2018

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **10€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM		Jeunes/chômeurs/précaires	
Tarif standard			
Hebdo	6 mois 28 €	1 an 56 €	6 mois 20 €
Mensuel	6 mois 22 €	1 an 44 €	6 mois 16 €
Hebdo + Mensuel	6 mois 50 €	1 an 100 €	6 mois 38 €
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert		3 mois 10 €

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo	14 € par trimestre	Hebdo + Mensuel	10 € par trimestre
Hebdo	25 € par trimestre	Hebdo + Mensuel	19 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR43ZZZ54755

Date : Signature obligatoire

www.npa2009.org